LES ESSARTS-LE-ROI

MAGAZINE // N°12 AVRIL 2017

BUDGET 2017

Poursuite des investissements indispensables à l'évolution de la commune dans un contexte de fortes incertitudes

P.19 Dossier
Budget 2017

P.10 Actualités
Affaires générales

P.11 Actualités
Le multi-accueil est redevenu communal

www.essarts-le-roi.org

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 01 30 46 48 84

- **Horaires d'ouverture :**
  lundi, mardi, mercredi, vendredi :
  8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
  Jeudi : 8h30 à 11h45. Samedi : 9h à 12h.
- **Secrétariat du maire** 01 30 46 48 93
- **Service urbanisme**
  urbanisme@essarts-le-roi.org
- **Centre Technique Municipal :**
  du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
  Rue de l'Yvette - 01 30 46 48 89
  N° d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture de la Mairie) : 06 07 02 32 50

SERVICE RÉGLEMENTATION DE LA MAIRIE : 01 30 88 60 25
reglementation-securite@essarts-le-roi.org

ACCUEIL DE LOISIRS : 01 30 41 61 79

BIBLIOTHÈQUE : 01 30 46 48 88

POMPIERS : 18
SAMU URGENCES MÉDICALES : 15

POLICE : Gendarmerie 17
URGENCES (avec portable) **:** 112
PHARMACIES DE GARDE :
www.essarts-le-roi.org/
Économie et santé
ACCUEIL SANS ABRI : 115

CAF : 40 rue Sadi Carnot - Rambouillet - Tél. : 0 810 25 78 10
Adresse postale : 1 rue de la Fontaine 78201 Mantes-la-Jolie Cedex
CPAM :
Bureau d'accueil : 92 rue d'Angivillier 78120 Rambouillet - Tél. : 3646
Adresse postale pour les envois :
CPAM DES YVELINES :
78085 Yvelines Cedex 09
SICTOM : Enlèvement encombrants 0 800 49 50 61
Demande de bacs - 0 800 49 50 61

PERMANENCES À LA VILLA ROMAINE
1 rue de l'Atrium

- **Emploi** 01 30 41 58 87
- **Protection maternelle et infantile :**
  Rambouillet - Béatrice Rivière
  (sans rendez-vous 01 30 41 67 20)
- **Assistantes sociales :** mercredi
  Mesdames Laglaive et Mendez
  (sur rendez-vous 01 34 83 69 00)
- **Permanence juridique :**
  un samedi par mois.
  Rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 46 49 51
- **Médiation familiale avec l'association Alternative :**
  Permanences 1 samedi et 1 lundi par mois - Rendez-vous au :
  01 30 74 49 34 ou 06 70 91 01 74

L'ÉDITORIAL DU MAIRE P.3

ACTUALITÉS P.4

> Comment fonctionne une communauté d'agglomération ?
> Bénédiction de la cloche
> Bravo ! Un 4e pétale pour la ville !
> Les utopies réalistes
> Travaux
> Les brebis reviennent !
> L'exposition aux ondes électromagnétiques
> L'espace cyber-service est ouvert
> Relais CAF
> Informations CCAS
> « Garantie jeunes » à la Mission Intercommunale de Rambouillet
> Affaires générales
> Le multi-accueil « les enfants d'abord » est redevenu communal
> Retour sur le sondage
> Cérémonies patriotiques
> Invitation à la réunion sur la sécurité des biens et des personnes
> Baisse de la délinquance
> Adoptez les bons gestes

VIE ÉCONOMIQUE P.14

> R Fashion
> Muriel coiffure

RETOUR EN IMAGES P.15

P.19
BUDGET 2017

SCOLAIRE / JEUNESSE P.22

> Les Temps d'Activités Périscolaires 2016-2017
> Les vacances de février au centre de loisirs
> Stop au gaspillage
> Le Conseil Municipal des Enfants (CME) vous invite à des olympiades

PORTRAIT P.24

> L'art de la simplicité ou transmettre pour réussir

SPORT P.25

> Essarts Club Archerie : Championnat Départemental 2017
> Tennis Club
> Une nouvelle AGSE pour de nouveaux projets

CULTURE P.27

> À vos agendas !

HISTOIRE LOCALE P.28

INFORMATIONS UTILES P.29

> Calendrier 2017 des jours de collecte des déchets végétaux en porte-à-porte
> Inscriptions scolaires
> Brocante
> Ensemble 2 générations
> La photo du mois
> État civil

TRIBUNE LIBRE P.31

AGENDA / ÉVÉNEMENTS P.32

Nota bene : le prochain magazine paraîtra en juin 2017.
Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement **avant le 24 avril 2017,** par mail **communication@essarts-le-roi.org**

L'éditorial **du Maire**

Dans un contexte difficile de poursuite des baisses des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et d'incertitudes liées au climat électoral très singulier qui s'annonce pour l'élection présidentielle et les élections législatives, le Conseil Municipal a adopté fin mars le **budget 2017.** Un budget qui s'inscrit dans la continuité de nos engagements : redresser la situation financière de notre commune afin de lui garantir les atouts d'un développement harmonieux centré sur la préservation de la qualité de vie de ses habitants. Bref, un budget maîtrisé, combatif et responsable.

Maîtrisé, parce que nous pouvons dire qu'aujourd'hui le budget de fonctionnement est sous contrôle. Par le sérieux et l'implication de l'ensemble des services, nous sommes arrivés à une maîtrise générale de nos coûts, tout en offrant aux Essartois un niveau de prestations de qualité.

Combatif, parce qu'en dépit des freins de l'Etat (report de la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement [DGF] annoncée pour 2017 et qui devait nous être bénéfique, baisse des dotations aux collectivités qui entraîne la diminution des subventions du Département et de la Région), nous poursuivons la politique d'investissement lancée depuis deux ans, indispensable à l'entretien et la réhabilitation de notre patrimoine communal, à la préservation du cadre de vie et à l'entretien de la ville. Ce budget préserve aussi les dotations financières consacrées à l'aide sociale et à l'ensemble des associations. Un accent particulier sera mis sur le sport cette année, avec le lancement des études pour la réhabilitation des équipements sportifs du stade Charpentier.

Responsable, car chacun des arbitrages de dépense ou d'investissement fait l'objet d'une concertation attentive. Une revalorisation modérée des taux d'imposition locale s'avère indispensable à notre équilibre budgétaire à long terme et au maintien des services à la population, dont la gratuité des TAP et des transports scolaires. Cette revalorisation nécessaire est la seule condition pour permettre à la commune de retrouver les marges de manœuvre qui lui permettront de réaliser ses futurs investissements. Je tiens à rappeler ici que l'imposition locale aux Essarts-le-Roi reste encore inférieure à la moyenne des communes de même strate du département.

Dans ce numéro vous découvrirez également l'organisation de la gouvernance de notre nouvelle Communauté d'agglomération **Rambouillet Territoires,** dans laquelle notre commune a su trouver sa place afin de défendre les spécificités de notre portion de territoire dans un esprit communautaire constructif. Ne restons pas assis au bord de la route, à écouter ceux qui nous rabâchent que *« c'était mieux avant, du temps de la CCE » !* Je préfère regarder l'avenir avec optimisme : nous avons besoin de l'Agglomération, comme l'Agglomération a besoin de nous. Il n'appartient qu'à nous de nous inscrire activement dans cette nouvelle **dynamique,** en prenant notre pleine part dans le paysage intercommunal.

Bien à vous

Raymond Pommet

Bulletin des Essarts-le-Roi - N°12 - Avril 2017

Directeur de la publication : Raymond Pommet
Chargée de l'information : Marie-Françoise Benteyn
Crédits Photos : Istockphoto, service communication, associations, écoles
1ère de couverture : photo de l'ouvrage collectif de l'atelier de I2A
Rédaction : Chrystel Delin
Conception graphique : Agence Goodby*
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : à la date de parution

PEFC 10-31-1240

Suivez-nous sur Facebook.

Dates des prochains conseils municipaux à 20h45, en salle des mariages :
(Sous réserve de modification)

- Jeudi 18 mai 2017
- Jeudi 29 juin 2017

Intercommunalité

Comment fonctionne une communauté d'agglomération ?

Le bureau communautaire

Composé de 40 membres*, le Bureau communautaire constitue l'exécutif de Rambouillet Territoires. Il traite les dossiers dans la limite des compétences qui lui ont été déléguées par l'assemblée délibérante le 26 janvier 2017. Les décisions sont exposées lors des Conseils communautaires.

* Le président, les vice-présidents, les 24 maires qui n'ont pas de vice-présidence - afin que toutes les communes soient représentées au sein de cette instance - ainsi que le président de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC).

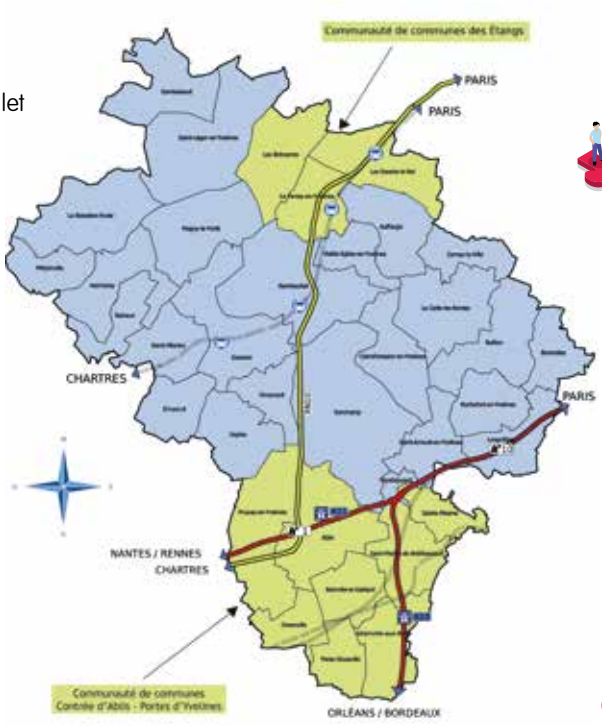

77 782
habitants

36
communes

Un territoire de
630 km²

Le président

Marc ROBERT - Maire de Rambouillet

Le président assure l'exécution des décisions du Conseil et représente Rambouillet Territoires dans tous les actes de la vie civile. Il oriente et définit la politique communautaire en lien avec les vice-présidents. Il préside de droit toutes les commissions et le bureau exécutif.

Les vice-présidents

Chaque vice-président est responsable d'un domaine de compétence et préside les séances de travail de sa commission ou de son groupe de travail.

Thomas GOURLAN
1er vice-président, délégué « Finances, CIID* et Prospective territoriale »
Conseiller municipal de Rambouillet

Anne-Françoise GAILLOT
2e vice-présidente, déléguée « Infrastructures »
Maire de La Boissière-École

Monique GUÉNIN
3e vice-présidente, déléguée « Affaires sociales et familiales »
Maire de Sonchamp

René MÉMAIN
4e vice-président, délégué « Développement économique »
Maire de Cernay-la-Ville

Emmanuel SALIGNAT
5e vice-président, délégué « Politique de la ville »
Maire de Gazeran

Daniel BONTE
6e vice-président, délégué « Mobilité »
Maire d'Auffargis

Serge QUÉRARD
7e vice-président, délégué « Aménagement du territoire et Habitat »
Maire de La Celle-les-Bordes

Raymond POMMET
8e vice-président, délégué « Eau, Assainissement et SPANC »
Maire des Essarts-le-Roi

Anne CABRIT
9e vice-présidente, déléguée « Développement rural »
Maire d'Orsonville

Jean-Pierre ZANNIER
10e vice-président, délégué « Animation du territoire »
Maire de Raizeux

Jean OUBA
11e vice-président, délégué « Ressources humaines, Mutualisation et Systèmes d'information »
Maire d'Hermeray

Gilles SCHMIDT
12e vice-président, délégué « Piscines, Sport et Aires de jeux »
Adjoint au maire de Rambouillet

Janny DEMICHELIS
13e vice-présidente, déléguée « Conservatoire et Actions culturelles du territoire »
Maire d'Orphin

Benoît PETITPREZ
14e vice-président, délégué « GEMAPI**, Développement durable, Environnement et Gestion des déchets »
Conseiller municipal de Rambouillet

Le Conseil communautaire

Les élus communautaires se sont prononcés quant à la représentativité de leurs communes au sein du Conseil lors de la séance plénière qui a eu lieu le 2 novembre 2016. Ils ont opté pour une instance à 66 sièges en adoptant une nouvelle clé de répartition conforme aux dispositions prévues par la loi NOTRe et proportionnelle à la population de chaque commune.
Ainsi, la représentativité des communes au sein de Rambouillet Territoires est la suivante :

- 17 représentants pour Rambouillet
- 5 pour Les Essarts-le-Roi et le Perray-en-Yvelines
- 4 pour Saint-Arnoult-en-Yvelines
- 2 pour Ablis, Auffargis et Bullion
- 1 pour les 29 autres communes, à savoir : Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Bonnelles, Cernay-la-Ville, Clairefontaine-en-Yvelines, Émancé, Gambaiseuil, Gazeran, Hermeray, La Boissière-École, La Celle-les-Bordes, Les Bréviaires, Longvilliers, Mittainville, Orcemont, Orphin, Orsonville, Paray-Douaville, Poigny-la-Forêt, Ponthévrard, Prunay-en-Yvelines, Raizeux, Rochefort-en-Yvelines, Sainte-Mesme, Saint-Hilarion, Saint-Léger-en-Yvelines, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sonchamp et Vieille-Église-en-Yvelines.

Les conseillers communautaires sont élus pour 6 ans parmi les conseillers municipaux des communes adhérentes. Les élus votent le budget et délibèrent sur les projets d'aménagement et de fonctionnement de l'intercommunalité.

Dates des conseils communautaires : www.rt78.fr

** CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs*
*** GEMAPI : Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*

Les conseillers communautaires des Essarts-le-Roi

Claude LANEYRIE
Adjointe au maire
en charge du social

Dominique FANCELLI
Adjoint au maire
en charge des finances

Fernand LE BER
Adjoint au maire
en charge de l'urbanisme

Jean LE VEN
Conseiller municipal

Services aux usagers

Bornes de recharge

Un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire.
Fort de son engagement pour le développement des véhicules électriques, Rambouillet Territoires met en place un réseau de bornes de recharge sur la voie publique, en liaison étroite avec les communes de la communauté d'agglomération afin de créer un maillage cohérent.
Cette opération est financée à 80 % par l'ADEME et la Région Île-de-France.

Covoiturage

Osez le covoiturage
pour les trajets courts

Rambouillet Territoires vous propose une solution économique, conviviale et écologique pour vos déplacements ponctuels ou réguliers : le covoiturage.

www.rt78-covoiturage.fr

L'inscription est gratuite !

Découvrez les compétences de Rambouillet Territoires sur www.essarts-le-roi.org

Inscrivez vous à la Newsletter RT infos

Travaux

Bénédiction de la cloche Marie Louise Gabriel de l'église Saint-Corneille et Saint-Cyprien des Essarts-le-Roi

Après plus de 6 mois de restauration, la cloche Marie Louise Gabriel datant de 1720 est revenue.

En janvier, la cloche Marie Louise Gabriel a été bénie en présence de Jean-Frédéric Poisson, député des Yvelines, de Christine Boutin, conseiller départemental, et de Raymond Pommet, maire des Essarts-le-Roi. Le père Sylvain Apenouvor officiait pour cette cérémonie tant attendue par les fidèles et de nombreux Essartois.
La paroisse et la municipalité ont travaillé ensemble à la réussite de cet événement.

> Une restauration qui s'imposait

Après avoir été classée aux Monuments Historiques, la cloche s'est refait une beauté à Trementines (49).
La restauration concernait les recharges d'une anse et des bords de frappe et le remplacement de la bélière. Les parties de métal (bronze) abîmées ont été remplacées. Sa sonorité d'origine a été conservée.
La subvention de 10 000 € de Jean-Frédéric Poisson a contribué à la restauration de la cloche, aux travaux de réfection de peinture à l'intérieur de l'église et à la toiture du passage du corbillard.
L'évêché a participé à hauteur de 4 000 €.
Le coût total des travaux de rénovation (cloche + peintures de réfection + toiture du passage du corbillard) s'élève à 27 402.87 € H.T. La commune a bénéficié de 51 % de subventions.

Le père Sylvain Apenouvor officiant.

> Informations sur la cloche

Il s'agit d'une cloche en bronze, percée de deux passages afin de permettre l'implantation d'une bélière plateau. Sur la cloche sont inscrites six lignes de texte, rédigées, en caractères français, groupées et horizontalement délimitées par des filets. Cette cloche a été fondue en 1720, puis bénite par Monseigneur Robert Marineau, prêtre parisien curé des laïcs qui la nomme Marie Louise Gabriel avec pour parrains messire Jean Louis Deieu Dueargis, Chevalier, Capitaine Lieutenant des chevaux légers de la reine, Chambellan du duc d'Orléans, régent, et pour marraine dame Gabriel André Delare, épouse de Jean Louis Habert Chelrse, Seigneur de Monmort Comte du Mesnil, Conseiller du roi, Maître des requêtes ordinaires de son hôtel et Intendant de l'armée navale. Sur la robe figurent deux médaillons disposés sur chaque face, un crucifix sur un piédestal orné de motifs végétaux et un petit macaron de fondeur.

*** 16 août 2017**
L'arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication stipule que « La cloche Marie Louise Gabriel » de l'église Saint-Corneille Saint-Cyprien présente un intérêt public au point de vue de l'histoire de la facture instrumentale en tant que témoin de l'évolution de l'art campanaire du XVIIIe siècle ».

Jean-Frédéric Poisson, député des Yvelines, Christine Boutin, conseiller départemental, Raymond Pommet, maire des Essarts-le-Roi et Sylvain Apenouvor, curé de la paroisse.

La cloche d'un diamètre de 690 mm pesant 168 kg rythme la vie et sonne à la volée pour marquer les différents temps : prière, mariage, baptême ou enterrement.

Bravo ! Un 4e pétale pour la ville !

Notre ville a été mise à l'honneur lors de ce concours très exigeant. Chaque année, il faut maintenir son pétale et... faire mieux pour en obtenir un supplémentaire. Philippe Gaultier, adjoint à l'aménagement urbain et l'amélioration du cadre de vie, souligne : *« Notre implication dans le Label « Villes et Villages Fleuris » nous permet de créer une synergie entre les populations et les équipes de jardiniers ».* Par ce label « Villes et Villages Fleuris », le travail de nos jardiniers a été reconnu et apprécié par le département.

Concours des balcons et jardins fleuris

Participation gratuite - Ouvert à tous les Essartois ayant un balcon ou un jardin visible de la rue.
Inscription jusqu'au 22 juin 2017.
Règlement et grille d'évaluation téléchargeables sur le site de la ville : **www.essarts-le-roi.org**

Philippe Gaultier, adjoint à l'aménagement urbain et l'amélioration du cadre de vie, Sabine Bourgeois, directrice des Services techniques, Agnès Ciry, adjoint à la culture et José Gomes, responsable des Espaces verts entourent les membres du jury.

Projet

Les utopies réalistes

C'est parti pour les plantations d'arbres (33 arbres fruitiers) et de haies (200) le long des 500 arpents. Merci aux « jardiniers » d'avoir manié les pelles pour dessiner la trame de ce verger.

Les enfants des écoles, le vendredi.

Extrait du Journal le Parisien
Jérémy Denoyer

« Chacun a planté son arbre, et s'en rappellera lorsqu'il viendra récolter des fruits », promet Raymond Pommet, maire des Essarts-le-Roi, qui entend perpétuer « l'esprit village » de sa commune. Mais il faudra attendre quelques mois avant de déguster librement les premières framboises, mûres ou groseilles. *« La première année, ça ne donne jamais grand-chose »,* fait remarquer Marie-Françoise Benteyn, adjoint à la communication communale.
Ce jardin permet avant tout de faire *« se rencontrer l'agriculture et la ville »* et de *« donner quelques bases sur la plantation d'un arbre ou d'un arbuste »,* affirme Marion Doubre, paysagiste du Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse, partenaire de ce projet.

Extrait du Journal Toutes les Nouvelles de Rambouillet
Laëtitia de Beaudus

« C'est un magnifique projet qui contribue à l'embellissement de notre ville, ce sera très appréciable de disposer d'un espace vert très diversifié accessible à tous, et si proche de nous », explique un père de famille.

Message sur Facebook

Fortement convaincus moi et ma fille de 8 ans de ce beau projet, nous avons participé à planter un verger ce samedi, nous avons passé un moment agréable et très riche, nous répondrons oui pour les prochaines dates, et nous conseillons tous les essartois de participer, bonne continuation.

Rappel du projet

Un projet réalisé et exécuté par les Services techniques, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse qui aime les initiatives « utopiques » mais tout à fait réalisables. La commune des Essarts-le-Roi s'est portée volontaire pour accueillir ce projet innovant et original financé à hauteur de 70 % par le Parc Naturel.

Cela sera un lieu de détente où vous pourrez cueillir des pommes, observer la faune et la flore s'y développer découvrir des lieux d'expression et de travaux pratiques (exposition d'épouvantails, structures en bottes de paille...) et regarder paître les brebis.

Travaux

Ascenseur

Des travaux dans l'aile ouest de la Mairie ont démarré en vue d'installer un ascenseur qui desservira la future salle des Mariages, l'actuelle n'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite.
Ils ont débuté en mars pour une période de cinq mois.

Le restaurant scolaire

Les travaux se poursuivent conformément au planning.
Les menuiseries extérieures ont été posées ; restent à réaliser les serrureries, les doublages des cloisons et les finitions intérieures...

Rénovation

Rénovation et embellissement réussis des immeubles collectifs de la rue de Bretagne.

Environnement

Les brebis reviennent !

D'avril à juillet et de septembre à novembre 2017, elles brouteront l'herbe de la coulée verte, du bassin des Gandines et les abords le long de la piste cyclable des 500 arpents.

La présence des brebis est à la fois pédagogique et économique : elles évitent les tontes difficilement accessibles réalisées auparavant par des sociétés spécialisées.

Invitation : la tonte des brebis

Le printemps arrive et la tonte des brebis aussi !
Le berger vous invite à assister à cet événement exceptionnel, mi-mai.
À cette occasion, le berger fabriquera des boules de laine qui permettront aux oiseaux de bâtir leur nid. Ces boules seront données aux enfants.
Vous aurez des informations ultérieurement via Facebook, site internet de la ville et panneaux lumineux.

L'exposition aux ondes électromagnétiques

La municipalité s'est rapprochée de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) afin de mesurer les ondes électromagnétiques dans les écoles Gallot, Coudoint et la Mairie. Ces mesures permettent de vérifier la conformité par rapport au décret N° 2002-775 du 3 mai 2002.

À la Mairie, le niveau global d'exposition est de 0,14 V/m.

Les ondes électromagnétiques proviennent de la diffusion de plusieurs services et notamment la télévision, la radio FM, la téléphonie mobile, la WiFi...). L'unité de mesure des ondes électromagnétiques est le volt mètre (V/m). Les valeurs limites d'exposition définies dans la réglementation française sont fondées sur les recommandations des instances internationales et européennes.

- Pour l'école Coudoint : 0,20 V/m.
- Pour l'école Gallot : 0,41 V/m.

Le résultat est une moyenne spatiale de plusieurs mesures qui est nettement en dessous des valeurs limites d'exposition définies dans la réglementation :

Valeurs limites d'exposition en vigueur (en volts par mètre, V/m)

Radio	Télévision	Mobile
28 V/m	de 31 à 41 V/m	de 39 à 61 V/m
Téléphone sans fil	**WiFi / Micro-ondes**	**Ampoules fluocompactes**
59 V/m	61 V/m	87 V/m

Informatique

L'espace cyber-services est ouvert

Une première dans le Sud-Yvelines au Centre Communal d'Action Sociale

Lors de l'analyse des besoins sociaux de la commune, le risque de fracture numérique a paru évident. L'association ABE (Association des Bénévoles des Essarts), soutenue par le Centre Communal d'Action Sociale a donc créé un espace cyber-services pour réduire cette fracture numérique des seniors, des familles ne possédant pas d'ordinateur, ni d'internet ou ne sachant pas bien l'utiliser.

Ce service gratuit s'adresse aux Essartois pour les accompagner dans leurs démarches administratives : consulter un compte bancaire, déclarer des impôts, un sinistre, entamer des démarches pour devenir auto-entrepreneur...

> La charte de confidentialité

Des membres de l'ABE sont toujours présents et signent une clause de confidentialité. *« Nous nous engageons à ne pas dévoiler les informations des personnes accompagnées. Par ailleurs, les deux postes informatiques sont éloignés l'un de l'autre, les poubelles supprimées pour garder le maximum de confidentialité. Si les personnes doivent payer un service avec leur carte bancaire, nous leur expliquons mais nous ne rentrons pas leur code. Les usagers sont donc responsables des éléments diffusés sur le web »,* explique Yves Berland (président de l'ABE).

Cette association propose aussi d'autres services : des formations en informatique et en bureautique, un club informatique et de l'aide à la recherche d'emploi.

Contact : ABE
Prendre rendez-vous auprès
du Centre Communal d'Action Sociale
01 30 46 49 50 ou **01 30 46 48 97**
1 rue de l'Atrium - Villa Romaine
L'espace cyber-services est contigu aux locaux de l'ABE.
Tél. : 01 30 41 58 87 - staff@abessarts.org
www.abessarts.org

L'équipe de l'association (ABE) entourée du Maire, Raymond Pommet, de l'Adjointe au Social Claude Laneyrie, du directeur du CCAS François Boukhtouche, des assistantes sociales et des membres du CCAS lors de l'inauguration du cyber-services.

Social

Relais CAF

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale, qui ont bénéficié d'une formation, vous donneront des informations générales sur la CAF et vous conseilleront dans vos démarches.

Ce relais situé dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale dispose d'un poste informatique et d'une imprimante. C'est un service gratuit.

« Un jeune souhaite faire une demande de logement, une mère isolée qui n'a pas signalé son statut de célibataire, un renouvellement de la prime d'activité etc. Ce partenariat permet de renforcer l'accès aux droits et de simplifier les démarches des allocataires. Ce relais CAF est un réel gain de temps pour les administrés », explique François Boukhtouche. Une convention engage le Centre Communal d'Action Sociale à respecter le secret des informations de chaque dossier.

Attention ! Aucun dossier allocataire ne sera récupéré sur le point relais CAF.
Les courriers sont à adresser à :
CAF des Yvelines - 78090 YVELINES CEDEX 9.

Contact : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Mairie - 18 rue du 11-Novembre - 78690 Les Essarts-le-Roi
Tél. : 01 30 46 48 97 ou **01 30 46 49 51**
Informations pratiques : Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h30 / Jeudi de 9h à 11h45 / Samedi : 9h à 12h

Paniers de fruits et de légumes à 6 euros

Le CCAS propose sous condition de ressources des paniers de fruits et de légumes frais (6 kg), un litre de lait, une conserve de poisson, à prix très compétitif.

Les personnes intéressées doivent contacter le CCAS.

Infos : 01 30 46 49 50

Social

Kit d'ampoules Led

Des kits contenant cinq ampoules Led sont distribués gratuitement sous condition de ressources.
C'est une double économie en raison du coût de l'achat des ampoules (entre 30 et 40 euros), des économies d'énergie réalisées (aux alentours de 60 euros). **Ampoules à retirer au CCAS.**

Tickets Piscine

Pour les vacances scolaires, le CCAS offre un ticket piscine par semaine aux Essartois de 4 à 16 ans.
Pièces à fournir : livret de famille et justificatif de domicile.
Tickets à retirer au CCAS.
Concerne la piscine intercommunale des Molières aux Essarts-le-Roi.

« Garantie jeunes »

à la Mission Intercommunale de Rambouillet

Ce dispositif permet aux jeunes en précarité de 16 à 25 ans révolus de pouvoir bénéficier d'un accompagnement d'un an dans la recherche d'emploi soutenu par une aide financière de 470,95 €/mois. Le dispositif a pour but de faciliter l'accès à l'emploi alternant des ateliers collectifs et un accompagnement individualisé visant :
- Un travail sur la confiance en soi,
- Des techniques de recherches d'emploi (immersion en entreprise...),
- Un travail sur les compétences de chacun.

Le jeune intéressé doit contacter un conseiller de la mission locale et constituer un dossier qui est ensuite examiné par une commission d'admission. Le premier groupe commencera lundi 20 mars 2017, puis des nouveaux groupes seront constitués toutes les 7 à 8 semaines.

La Mission Intercommunale de Rambouillet
19 rue de Clairefontaine
78120 Rambouillet
Tél. : 01 34 83 34 12

Les cours de « gym équilibre » reprennent

Une réunion d'information est prévue le 20 avril à 10h, à l'ex salle de danse.
Ces cours ont pour objet de prévenir des chutes chez la personne âgée, par le biais de séances collectives d'activités physiques, adaptées à chacun et visant à diminuer le risque, la fréquence et la gravité des chutes des plus de 55 ans, par l'entretien et la stimulation de leur fonction d'équilibration.
Ces programmes, encadrés par des animateurs sportifs formés, permettent à la personne de progresser.

Infos : CCAS : 01 30 46 49 50

Affaires générales

Pacs en mairie à partir du 1er novembre 2017.
L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) ne sera plus effectué au greffe du Tribunal d'instance à compter du 1er novembre 2017. Cet enregistrement sera transféré à l'Officier d'État Civil de la mairie.
Dans le bulletin municipal d'octobre, nous vous donnerons plus d'informations.
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 (art.48) JO du 19 novembre.

Changer de prénom : c'est possible en Mairie ?
Cette mesure est entrée en vigueur depuis le 20 novembre dernier. Ainsi, la demande de changement de prénom doit désormais être effectuée auprès de l'Officier d'État Civil du lieu de résidence de la personne concernée ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé. Toutefois, s'il estime que la demande ne revêt pas un intérêt légitime, notamment lorsqu'elle est contraire à l'intérêt de l'enfant, l'Officier d'État Civil saisit sans délai le procureur de la République et en informe le demandeur.

LE VOTE PAR PROCURATION : PENSEZ-Y !

Vous ne pouvez pas voter pour les élections présidentielles (23 avril et 7 mai), ni pour les élections législatives (11 et 18 juin) ? **Avez-vous pensé au vote par procuration ?**

Nouveau - Mise en ligne du formulaire de vote par procuration
Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA en ligne de demande de vote par procuration, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée.
www.interieur.gouv.fr/Elections/Formulaire Cerfa n° 14952*01 external link
Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante, il est toujours possible d'obtenir le formulaire de procuration au guichet d'une autorité habilitée.

Où faire établir sa procuration ?
L'autorité localement habilitée à établir une procuration peut varier. Selon la commune où est située son domicile ou son lieu de travail, le mandant (le « mandant » est la personne qui ne pourra pas aller voter) :
- au tribunal d'instance ;
- au commissariat de police ;
- à la brigade de gendarmerie.

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêchent son déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel habilité à délivrer une procuration, policier ou gendarme, se déplace à domicile ou à l'hôpital pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du **certificat médical** ou du **justificatif de l'infirmité.**

Quand peut-on faire établir une procuration ?
Une procuration peut être établie tout au long de l'année et il n'existe pas de date limite à son établissement. Néanmoins les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin. Il y a non seulement une plus forte affluence dans la semaine précédant le scrutin, mais une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

Combien de temps est valable une procuration ?
La procuration est établie :
- soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou un seul) ;
- soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement. Dans ce cas, l'intéressé doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

Je suis disponible pour voter le jour des élections : puis-je le faire ?
Oui, si votre mandataire ne l'a pas déjà fait.

Vérifier que votre mandataire n'a pas déjà une procuration établie en France.

Petite enfance

Le multi-accueil « les enfants d'abord » est redevenu communal

Selon l'observatoire national de la petite enfance de la Cnaf (données 2014), un peu plus de la moitié (56 %) des 2,4 millions d'enfants de moins de trois ans disposent théoriquement d'une place dans un des différents modes d'accueil (crèche, assistante maternelle, école maternelle et emploi à domicile).

La directrice, Frédérique Merminod, nous a ouvert les portes de la structure nichée dans la verdure et nous livre quatre bonnes raisons d'apprécier ce mode de garde pour les enfants entre l'âge de 10 semaines et l'entrée de l'enfant à l'école.

> Les enfants s'amusent et s'épanouissent

Le projet éducatif du multi-accueil se construit autour de valeurs : aider les enfants à s'épanouir au sein du groupe, respecter le rythme de chacun, les accompagner dans leur développement physique, social et affectif. Ce projet est tissé dès la période d'adaptation avec les parents et est harmonisé avec eux durant la durée d'accueil de l'enfant.

L'heure des comptines

Les enfants plus âgés retrouvent des compagnons de jeux, apprennent le partage, la différence et la patience.
Ils lisent, chantent des comptines, effectuent des parcours de motricité ou plongent avec délice dans une mer de boules. Tripatouiller la peinture ou faire de la cuisine, leurs petites mains adorent !
Parfois, quand le temps le permet, ils profitent des tricycles, des patinettes et autres jeux de cour.

> Les enfants sont en sécurité

Une équipe pluridisciplinaire de huit professionnelles de la petite enfance : CAP Employée technique de collectivité, CAP petite enfance, les accueillent dans

des lieux spécialement aménagés et sécurisés pour leur bien-être et leur éveil.
Les locaux et le mobilier sont parfaitement adaptés à leur taille. Des salles spacieuses réservées à chaque tranche d'âge délimitent les temps des jeux.
Le temps de repos est respecté pour chaque enfant : les dortoirs des grands et des moyens donnent sur une salle commune. Les enfants se lèvent selon leur rythme de sommeil et les professionnelles les accueillent au fur et à mesure.

> Les enfants font des apprentissages

À la crèche, l'enfant est en contact permanent avec d'autres enfants et des adultes. Cet environnement le stimule, lui apprend l'autonomie et le fait progresser.
Dans la section des tout-petits, un échange et une interaction existent entre les bébés et les « grands » de dernière année. L'enfant peut lier des affinités qui perdureront.

> Les repas

Les menus sont équilibrés et leurs goûts sont variés. Les enfants apprennent à manger seuls, dès qu'ils sont prêts, en accord avec le projet familial.

Multi-accueil
« Les enfants d'abord »
21 rue du Roussillon
Tél. : 01 30 41 56 46
multiacc.les-essarts@orange.fr
Le multi-accueil est ouvert de 7h30 à 19h.
Cette structure propose des modes de garde régulier, occasionnel ou d'urgence.
Retrouvez toutes les informations sur : www.essarts-le-roi.org

**Un médecin est attaché à la crèche, il s'assure avec l'équipe de direction de la bonne mise en place des mesures médicales et d'hygiène dans le suivi des enfants. Il valide le protocole médical et peut être amené à orienter certaines familles.
Lorsque les parents amènent un enfant malade, la directrice peut l'accepter ou le refuser.
Si ce dernier a déjà été vu par un médecin, elle s'enquiert du diagnostic et du traitement et décide alors de l'admission ou de l'éviction.
Les médicaments ne sont donnés à l'enfant que sur prescription médicale.**

Enquête

Retour sur le sondage

Nous vous remercions pour votre participation. Voici donc les résultats :

Q.1 Lisez-vous le magazine municipal ?

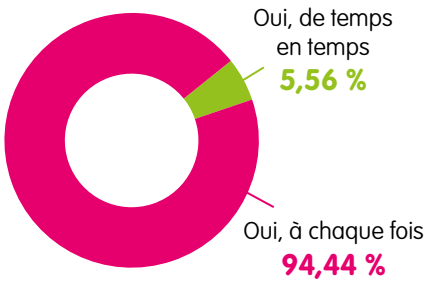

Q.2 Que pensez-vous de l'aspect général du magazine ?

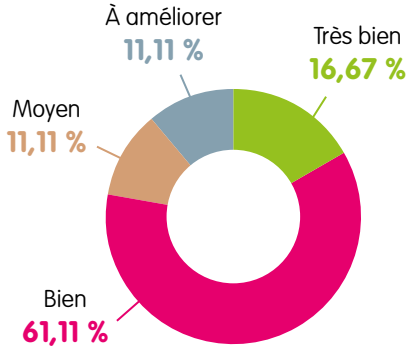

Q.3 Que pensez-vous du contenu (sujet, articles, informations sur la ville) ?

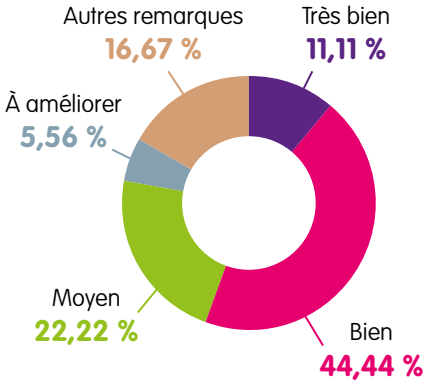

Q.4 Les informations vous semblent :

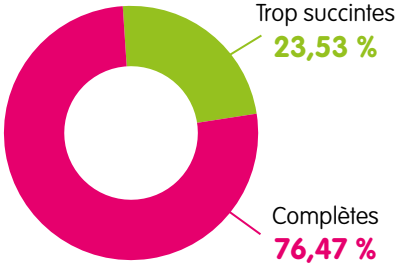

Q.5 Quelles rubriques lisez-vous ?

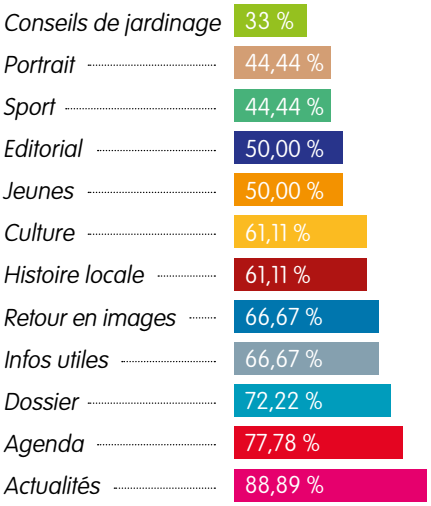

Q.6 Quels sujets devraient être davantage développés ?

> « La vraie vie » des Essartois.
> Les activités sur la ville : petite-enfance, jeunes, seniors et culturelle.
> Une rubrique rappel civilités.
> Le calendrier d'évènements autour des Essarts-le-Roi.
> Cela dépend de l'actualité mais la plupart des sujets sont traités de manière superficielle.

Q.7 Trouvez-vous le nombre de pages actuel (de 24 pages à 32 pages)

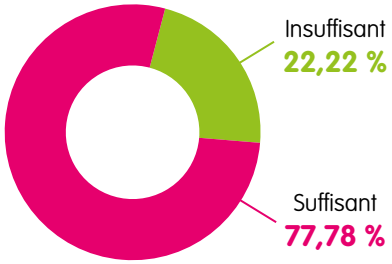

Q.8 Trouvez-vous le nombre de parutions (4/an) suffisant ?

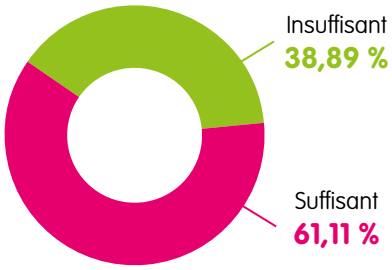

Q.9 Que pensez-vous de la proportion du texte par rapport aux photos ?

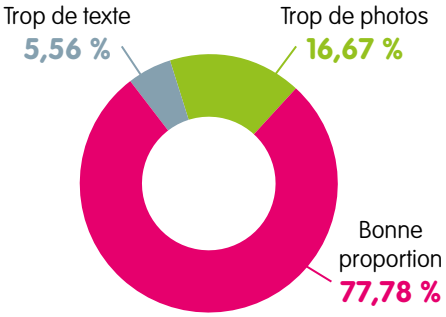

Q.10 Consultez-vous la version du journal en ligne ?

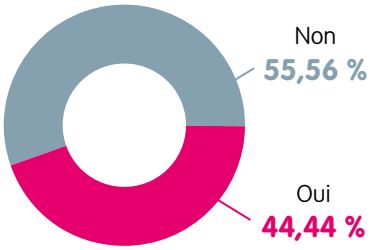

Cérémonies patriotiques

Journée Nationale du Souvenir des Victimes de la Déportation
Dimanche 30 avril à 10h45 au Monument aux Morts.
Allocution, dépôt de gerbe.

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 : lundi 8 mai 2017

- 16h45 : rassemblement dans la cour de la Mairie.
- 17h : allocution suivie de dépôt de gerbes et de roses des enfants des écoles au Monument aux Morts.
- 17h45 : Aubade de l'harmonie municipale de Lévis-Saint-Nom et vin d'honneur dans la salle polyvalente de la mairie.
- 19h : dîner des anciens combattants (offert par la Municipalité et sur invitation).

Invitation

Réunion publique sur la sécurité des biens et des personnes

Animée par le Commandant Rigal et le Capitaine Landais
Mardi 6 juin à 20h - Entrée libre - Salle polyvalente.

Ceci n'est pas un document officiel.
En cas de doute, contactez la Mairie.

LES ESSARTS-LE-ROI
Un choix de vie, une vie de choix

Mesure

En application d'une mesure du Comité interministériel de la sécurité routière visant à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo, le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants les moins de 12 ans (conducteurs ou passagers). Le décret n° 2016-1800 paru le mercredi 21/12/2016 au Journal Officiel a prévu un délai de 3 mois pour que chaque famille puisse avoir le temps de s'équiper correctement.
La responsabilité de l'adulte est engagée : si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de quatrième classe (90 euros).

http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/A-velo-le-casque-obligatoire-pour-les-moins-de-12-ans

Citoyenneté

Baisse de la délinquance*

- La délinquance de la voie publique a diminué dans les Yvelines au cours de l'année 2016 : 15,94 % à Rambouillet, 20,4 % au Perray-en-Yvelines, 34 % aux Essarts-le-Roi.
- Pour les atteintes aux biens, la diminution pour Rambouillet est de 25,38 %, pour le Perray-en-Yvelines de 10,64 %, Gazeran 10,34 % et les Essarts-le-Roi de 27,61 %.
- Pour les violences physiques : Rambouillet enregistre une diminution du nombre de faits de 21,82 %, le Perray-en-Yvelines de 15,63 %, les Essarts-le-Roi de 27,27 % et Gazeran de 100 %.

Ces résultats témoignent de la présence de la Police Nationale sur le terrain. Notons que la Mairie des Essarts-le-Roi et son service réglementation-sécurité travaillent en collaboration avec la Police Nationale.

**Sources de la police nationale de Rambouillet*

Réglementation - sécurité - **Tél. : 01 30 88 60 25**
Reglementation-securite@essarts-le-roi.org

Adoptez les bons gestes

LES CHIENS ERRANTS

Extraits de l'arrêté municipal n°0003P17 du 30 janvier 2017
Article 1 : Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer seuls sur le domaine public de la ville. Ils doivent être tenus en laisse.
Article 3 : Les chiens, même tenus en laisse, ne peuvent accéder dans les lieux publics (entre autres les aires de jeux pour enfants, les cours d'écoles, les jardins publics, les stades).
Le propriétaire encourt une amende, les chiens errants sont mis à la fourrière.
L'intégralité de l'arrêté est consultable sur **www.essarts-le-roi.fr/réglementation.**

Les déjections canines sur la voie publique et les espaces publics sont passibles d'amende.

LIMITEZ VOTRE VITESSE RUE DE L'ARTOIRE

Réglementation de la vitesse rue de l'Artoire à 70 km/h avec interdiction de doubler entre le pont de l'Artoire et l'entrée de l'agglomération. *Arrêté municipal N° 0001P17*

R Fashion
Coiffeuse mixte

Malgré son jeune âge, Johanna est la commerçante la plus ancienne des Essarts-le-Roi. La boutique, qu'elle occupe depuis 14 ans (à proximité de l'Eglise), était déjà un salon de coiffure il y a environ 50 ans. Johanna y débute comme employée, puis en est devenue la « Patronne ».

Dès l'âge de trois ans, la petite Johanna s'est mise à coiffer ses poupées, comme d'autres fillettes de son âge certes, mais avec une passion dévorante, *« Je voulais coiffer le monde entier, ma famille, mes amies, ma maîtresse. Mes parents souhaitaient m'orienter vers le Bac L comme « littéraire », mais moi je visais un bac L comme « bac à laver ! »*, se souvient-elle avec malice.
À la fin de la classe de 3e, elle choisit donc un CAP de coiffure, devient styliste, coloriste, et maquilleuse... Pour Halloween, les enfants se précipitent dans son salon, elle transforme leurs visages qui deviennent effrayants. Le résultat en est bluffant.
L'originalité de Johanna tient aussi à sa qualification de « Barbière à l'ancienne », obtenue pendant son CAP de coiffure. Alors que le port de la barbe est redevenu tendance après des décennies de visages glabres, son savoir-faire est d'autant plus apprécié.

- La technique de coupe à sec qu'elle a développée redonne une seconde vie à aux cheveux malmenés.
- Elle utilise des produits capillaires « Made in Johanna ». En mélangeant savamment les huiles essentielles aux produits à base d'algues de Noirmoutier, Johanna détient le secret pour revitaliser votre chevelure.
- Elle possède aussi un grand cœur : le dimanche, elle coiffe à domicile des personnes âgées ou hospitalisées. *« Une coupe, une épilation, un maquillage, c'est essentiel pour redonner le sourire à ces personnes »*. Le temps d'une séance, la maladie, la souffrance s'éloignent. Elle leur offre un rayon de soleil.

Une collection de bijoux d'Adelaïde Ocejo à offrir ou s'offrir s'expose dans sa boutique.

Johanna, dans sa boutique, pose devant le tableau qui représente Saint-Louis, patron des coiffeurs... peint par son grand-père !

R FASHION
Place de l'Eglise
78690 Les Essarts-le-Roi
Tél. : 01 30 41 60 56
Du mardi au samedi :
10h-19h30
Dimanche :
déplacement possible

Muriel coiffure
Recoiffe-moi le moral !

MURIEL COIFFURE
Mixte - Avec ou sans rendez-vous
7 rue de Bretagne
Mardi :
8h-12h / 14h-18h
Mercredi, jeudi
et vendredi :
9h-12h / 14h-19h
Samedi : 9h-18h30
Tél. : 01 30 41 58 53

Même la personne la plus heureuse du monde s'est retrouvée un jour confrontée aux éléments qui semblaient s'être ligués contre elle. La solution : se rendre chez Muriel coiffure.

Un salon spacieux avec des baies vitrées donnant sur la verdure, un coin salon douillet, c'est bon pour le moral !
Puis, vous vous laissez aller aux mains expertes de Laurence, pour une épilation ou un maquillage, entre autre, de Françoise pour une coupe ou une coloration.
Quant à Muriel la reine des ciseaux et du chignon, elle fera à coup sûr votre bonheur.
Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années. Muriel a pris sa grand-mère pour premier modèle puis s'est perfectionnée dès l'âge de 13 ans pendant les vacances dans un salon rue du 11 novembre-1918. *« Je passais mon temps à aider, je me sentais dans mon élément, j'étais heureuse »*.
Entrée comme employée en 1986 dans un salon rue de Bretagne elle en a pris les rênes et exerce depuis sa passion avec beaucoup d'empathie. Bien au delà, des coupes, c'est le bien-être qui prévaut dans son établissement, elle glisse entre deux confidences que le salon dispose d'une pièce intimiste où elle effectue des coupes à l'abri des regards.
« Entre femmes, nous nous serrons les coudes, nous sommes solidaires. Nous prenons soin de nos clients sans jugement, ils peuvent se livrer en toute confiance. Dès que l'on franchit la porte, on souhaite ressembler à une photo de magazine, on y recherche l'air du temps et de la mode, en fait, nous cherchons à la fois à changer de tête ! Sublimez-moi, c'est ce que nous susurrons », rajoute Muriel.
Elle adore confectionner le chignon de mariée en harmonie avec la robe, le chignon qui transforme les dames lors d'une cérémonie ou d'un évènement exceptionnel.
En direct, lors du Marché de Noël, elle exécute des coiffures élaborées que tout le monde peut admirer.

Bienvenue aux nouveaux gérants

Boucher Charcutier Traiteur Guillemot

11 rue du 11 novembre 19185
Tél. : 01 30 46 44 76
Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h-12h45 / 15h30-19h30
Jeudi et dimanche : 8h-12h45

Pizza Venezia - Livraison à domicile

Jonathan Pancou
Tél. : 01 30 41 52 98
Du mardi au samedi : 11h45-13h30
18h-21h30 / 22h (vendredi et samedi)

Le Défi du Lotus

7 JANV.

Dans l'objectif de contribuer à soutenir le projet de l'association « Le Défi Du Lotus » (la création d'une plantation au sud Viêt Nam), la troupe les Am'Acteurs du Perray-en-Yvelines a présenté la pièce « PAS TOUTES À LA FOIS » de Paul Cote. En cette période de grand froid, ce vaudeville prenant et trépidant a apporté la chaleur des rires qu'il a engendrés.

Merci aux artistes !

800 visiteurs pour le 20e Salon Pictural qui remporte un vif succès.

16 AU 22 JANV.

Salon pictural

Quelques chiffres :
- **27 artistes** pour plus de **100 œuvres,** sculptures, peintures et créations picturales,
- **21 classes primaires** des Essarts-le-Roi et de Lévis-saint-Nom, soit un total de 530 enfants venus visiter le salon ainsi qu'une centaine d'Essartois.
- **1 nouvelle association essartoise,** Juga'Artn.

Le futur immédiat pour Balade des Arts : une intervention avec l'école de Lévis-Saint-Nom, **peintres en herbe et sur l'herbe !**

Thème du salon 2018 : le recyclage.

Le samedi soir, Dominique Petignat avec son tour de chant sur Paris a mis du soleil dans le cœur de 120 personnes.

4 FÉV.

Bravo à ces « LIONS » dont la devise « WE SERVE » ne se dément pas !

Loto du Lions Club des Essarts-le-Roi

250 personnes se sont réunies pour le loto annuel du Lions Club doté de lots de qualité : vélo électrique, téléviseurs, machines à café, entrées au Moulin Rouge à Paris, bons d'achats... offerts par Express U des Essarts-le-Roi, Simply Market du Perray-en-Yvelines et Rambouillet, Leclerc et Carrefour.
Un buffet garni de pâtisseries préparées par les épouses des Lions et des boissons diverses ont permis d'augmenter la cagnotte. Jean-Claude Chevy tire alors les précieux numéros de l'espoir et la chance sourit à... un jeune couple essartois qui gagne deux super lots : le vélo électrique et un téléviseur... gageons qu'ils reviendront l'an prochain !

Merci aux généreux joueurs et donateurs qui permettront cette année de pouvoir envoyer quatre enfants défavorisés en vacances d'été.

Bibliothèque

15 FÉV.

Un après-midi Jeux de société

Un petit groupe d'enfants ont joué au Monopoly tandis que d'autres essayaient le jeu de la famille Oukilé et les plus petits le jeu de la Salade de fruits. Il y en avait pour tous les âges et les adultes se sont joints avec plaisir aux plus jeunes. Un moment convivial d'échange et de rires. **La prochaine après-midi Jeux de société est programmée le 26 avril.**

15 MARS

Ateliers Scrapbooking

Le scrapbooking, c'est l'art de mettre en valeur ses photos à l'aide de découpages et de collages. C'est ce qu'ont fait avec beaucoup de talent les 18 enfants qui ont participé aux ateliers proposés par la bibliothèque le mercredi 15 mars. Chaque enfant a réalisé son triptyque avec photo(s) ou dessin(s), des réalisations toutes plus jolies les unes que les autres. Les enfants sont repartis, le sourire aux lèvres, avec leurs créations.

Contes Musicaux

25 FÉV.

Samedi 25 février, quatre intervenants de l'école de musique AIDEMA ont proposé leur interprétation musicale de trois albums jeunesse devant un public attentif et conquis d'une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents. Un rendez-vous attendu et très apprécié !

Merci aux intervenants :)

Prochains contes musicaux le samedi 22 avril à 11h30.

4 MARS

Ateliers Famille « Peinture à 4 mains »

La bibliothèque a proposé une nouvelle animation. Dix familles, parents et enfants, ont ainsi réalisé une peinture à 4 mains. Tous ont su faire preuve d'imagination et de créativité.

Ce fut un moment très agréable de détente et de partage !

La ronde des théâtres

3 AU 5 MARS

Trois troupes étaient présentes pour la Ronde 2017, dans le but de distraire et de faire rire les 600 personnes venues les applaudir le temps d'un week-end.

Vendredi soir, avec *J'AIME L'AMOUR...*, une comédie moderne et dynamique, les trois comédiens de la COMEDIA DEL ABLYS ont excellé dans la maîtrise du jeu sous les rires et les applaudissements d'un nombreux public.

Cette troupe, reconnue pour la qualité de sa mise en scène, était recommandée par le Comité Départemental de Théâtre, en la personne de sa présidente, Evelyne BAGET.

Samedi soir, la CITHEM présentait *PAUL M'A LAISSÉ SA CLÉ*, pièce qu'elle jouait pour la première fois. Pari réussi, cette histoire de bobards qui s'enchaînent à partir d'un cambriolage a fait exploser de rire les spectateurs conquis.

J'aime l'amour

Paul m'a laissé sa clé

La 7e édition de la RONDE aura lieu du 5 au 11 mars 2018.

George Dandin

Dimanche après-midi, LA COMPAGNIE DES ELLES ET DES ILS a embarqué les spectateurs dans un Molière, toujours d'actualité pour prôner la libération de la femme, dans une mise en scène audacieuse. GEORGE DANDIN, trompé et ridiculisé par sa femme, sous l'œil attentif du jury de sélection du festival « les Fous Rires de Courbevoie » venu auditionner la pièce, a enchanté le public.

Après le dernier spectacle, comédiens et public présents ont pu assister à la remise des traditionnelles enveloppes à chaque troupe et partager un buffet de douceurs.

La 3e édition de la Quinzaine des Possibles

1er AU 15 MARS

Marie-Noëlle Himbert (Je passe à l'acte) et Françoise Vernet (Magazine Kaizen) ont échangé, notamment sur les circuits courts et les AMAP.

La fête du Têt

11 MARS

La fête du Têt correspond au nouvel an asiatique et marque le premier matin du renouveau. Cette fête populaire, très importante pour les Vietnamiens, a eu lieu cette année le 28 janvier, selon le calendrier lunaire. C'est incontestablement la fête la plus importante et la plus populaire du calendrier Vietnamien : elle marque le début de l'année, et apporte le renouveau. Ce jour-là, tous les Vietnamiens fêtent leur anniversaire, on efface les compteurs et on repart de zéro.

De nombreuses démonstrations ont eu lieu :
- École des 5 tigres (en bleu).
- Le judo et Tai chi (en blanc).
- La boxe chinoise (en brun).
- Un dîner a clôturé cette soirée.

Les bénéfices sont destinés aux enfants en détresse du Viet-Nam.

Tours et détournements

14 AU 19 MARS

L'association I2A propose de multiples activités dont une section patchwork. Les deux professeurs, Mariedette Leclerc et Marie-Jo Morize, ont fait découvrir les travaux des élèves. L'œuvre maîtresse est une installation de 6 m sur 4 m réalisée en détourant des sacs de jute peints, patchés et brodés.

Environ cinquante autres réalisations étaient présentées et nous avons pu admirer la dextérité des élèves qui peignaient, patchaient en direct...

Deux belles soirées complétaient cette exposition, la pièce *Les vieilles dames et la mer,* le vendredi, et une chorale qui a interprété *Les Chants du monde,* le samedi.

Mariedette Leclerc (à droite), **Marie-Jo Morize** (à gauche) **et Agnès Ciry, Adjoint en charge des associations** (au milieu) **(partenaire de l'exposition) lors du vernissage.**

BUDGET 2017

Poursuite des investissements indispensables à l'évolution de la commune

dans un contexte de fortes incertitudes

2016 a vu le démarrage du grand chantier du nouveau restaurant scolaire de la Romanie. L'éclairage des Campagnardes a été réhabilité dans sa totalité. Les travaux d'accessibilité de nos équipements municipaux, prévus à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) se sont poursuivis.

Cependant, la maîtrise des charges de fonctionnement et les efforts une nouvelle fois accomplis par l'ensemble des services de la ville, ne nous permettent pas d'avoir les marges de manœuvres nécessaires pour élaborer un plan d'investissement répondant aux exigences d'une ville qui prépare son futur. La baisse de la DGF et des subventions sollicitées auprès de l'Etat nous oblige à augmenter les taux de notre fiscalité locale de 5 %. Cela afin de financer ces investissements indispensables d'une part et de continuer d'offrir à tous les mêmes niveaux de services auxquels nous sommes attachés.

Maintenir une qualité de vie aux Essarts-le-Roi est pour nous un enjeu majeur.

Dominique FANCELLI, adjoint en charge des finances, des affaires administratives et du développement économique.

LES OBJECTIFS DE 2017 :
Adapter les équipements de la commune aux besoins actuels et futurs de ses habitants malgré les nombreuses contraintes extérieures.

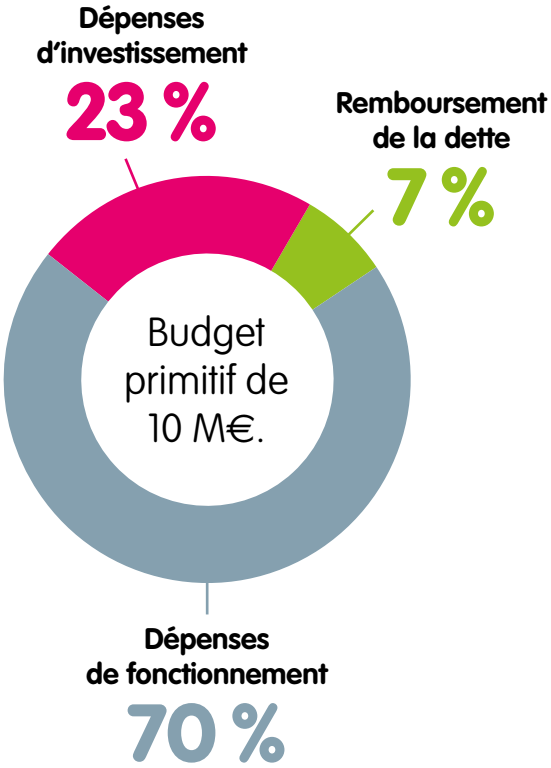

Avec 43 % du budget, les écoles, l'enfance, la jeunesse et le social demeurent les priorités communales.

Avec 21 % du budget, la propreté et l'entretien de la commune, sont des actions volontaristes de la municipalité.

Quelles contraintes pèsent sur notre budget ?

- Une dette de 7,4 millions €, soit 1 090 € par habitant.
- Le maintien de la contribution obligatoire (Fpic), relative au partage des richesses entre collectivités « riches » et « pauvres », à 201 k€.
- La baisse des dotations de fonctionnement de l'Etat estimée à 55 k€ (- 7 % par rapport à 2016).
- La Redevance Spéciale instituée en 2016 par le Sictom pour la collecte et le traitement des OM des équipements publics (52 k€).

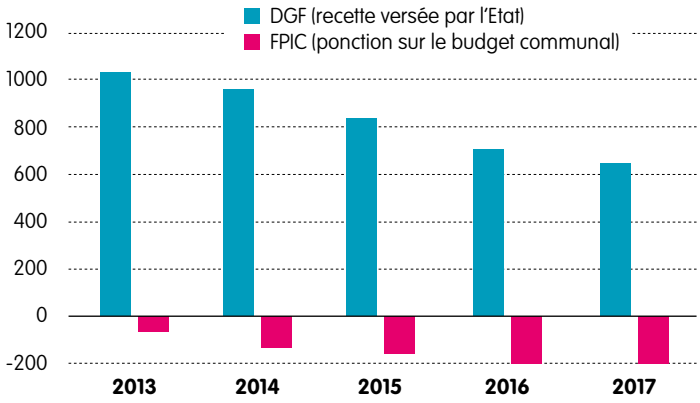

Dépenses de fonctionnement 2017 : 7,69 M€

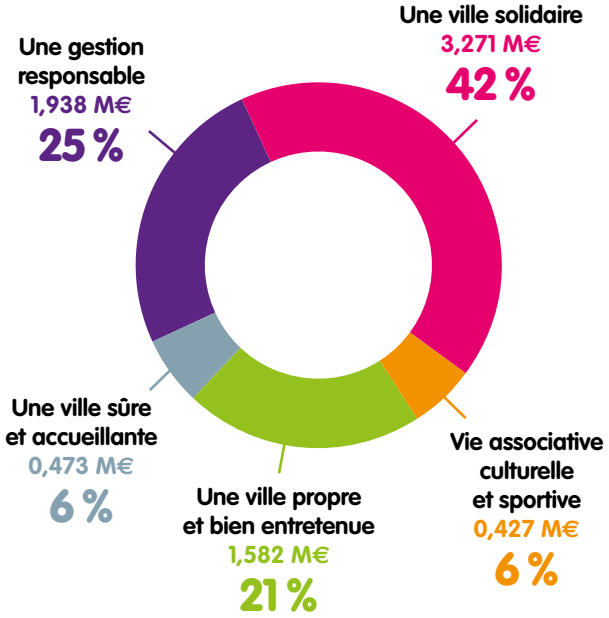

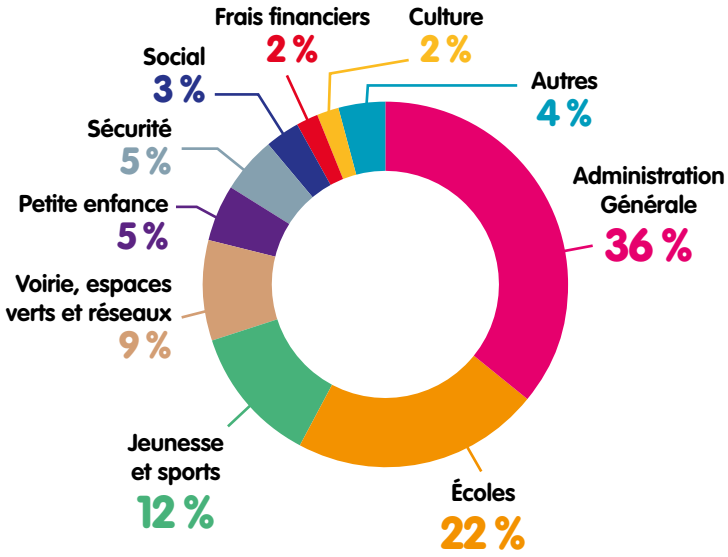

Le niveau des subventions aux associations a été une nouvelle fois reconduit à l'identique pour cette année 2017.

Recettes réelles de fonctionnement

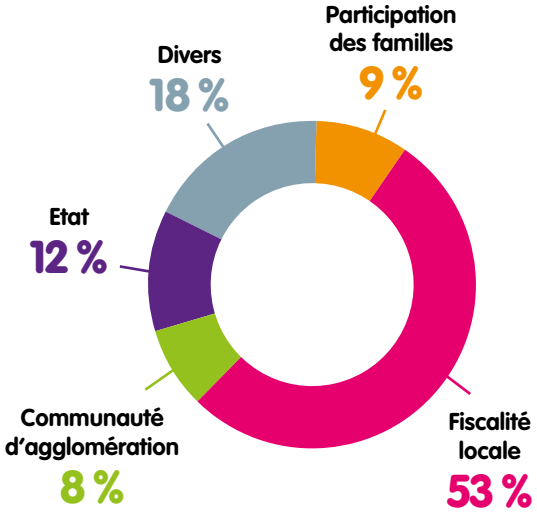

Pour continuer l'effort de modernisation de notre ville et le maintien des mêmes niveaux de services à la population, une adaptation de notre fiscalité locale est nécessaire.

- Le maintien de la réforme des rythmes scolaires (9 demi-journées d'école) entraînant l'obligation d'encadrer les enfants dans le cadre des TAP.
- L'obsolescence des réseaux de voirie et d'éclairage public.
- La nécessaire poursuite de l'adaptation des équipements publics pour permettre leur accessibilité à tous.
- La reprise de la gestion du Multi-accueil « Les enfants d'abord », de la Place de Salem, de la partie agglomération de la Rue de l'Artoire et des fossés agricoles.
- Des taux de fréquentation en forte augmentation des cantines scolaires, garderies périscolaires et des TAP.

- Dans ce contexte, le Budget Primitif 2017 dégage une capacité d'autofinancement de 605 k€ (8 % des recettes) légèrement inférieure à 2016.
- Notre épargne nette redevient donc négative cette année, avec un niveau sensiblement identique à 2015 ce qui est somme toute cohérent avec la politique fiscale locale menée, notre volontarisme en terme d'investissement et la hausse de 8 % des charges de fonctionnement due à la prise en compte de compétences issues de l'ex Communauté de Communes des Etangs et du renforcement des actions d'entretien des stades.

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE :

	France moyenne 2015*	Yvelines moyenne 2015*	Les Essarts-le-Roi 2016	Les Essarts-le-Roi 2017
Taxe d'Habitation	24,19 %	19,61 %	15,58 %	**16,36 %**
Taxe Foncière sur le bâti	20,52 %	15,99 %	15,79 %	**16,58 %**
Taxe Foncière sur le non-bâti	49,15 %	60,75 %	59,99 %	**59,99 %**

* (Source Ministère des Finances)

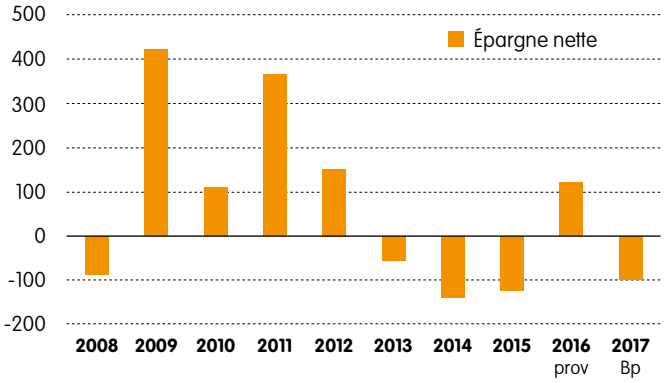

Les grands dossiers de notre politique d'investissement 2017

> Requalifications de l'impasse des Molières, de la rue de la Haie aux Vaches et du parking de la Grâce de Dieu.

> Engagements d'études et de contrats de financement pour répondre aux besoins :
- création d'un nouvel équipement périscolaire sur le secteur Gallot,
- réhabilitation des vestiaires et des tennis couverts du Stade Charpentier,
- transfert des services au public et de la Salle des Mariages dans l'aile ouest de la Mairie,
- réhabilitation de l'éclairage public du Hameau du Moulin,
- réhabilitation de la rue Georges-Clemenceau et de la rue de la Forêt.

> Aménagement du parking du Lavoir et du bassin des Gandines (suite)

piloté par Philippe Gaultier, adjoint en charge de l'aménagement urbain et de l'amélioration du cadre de vie.

Enjeux paysagers, écologiques et hydrauliques importants :
- création de stationnements paysagers (34 places, dont 2 places handicapés)
- renforcement des fonctions hydrauliques et dépollution du bassin,
- reconstitution du milieu végétal et de la biodiversité,
- une entrée de ville visuellement agréable.

Début des travaux : 4e trimestre 2017.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : BP 2017

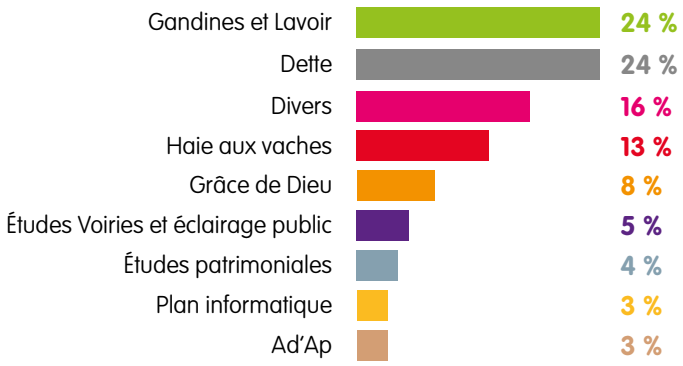

> Quel financement ?

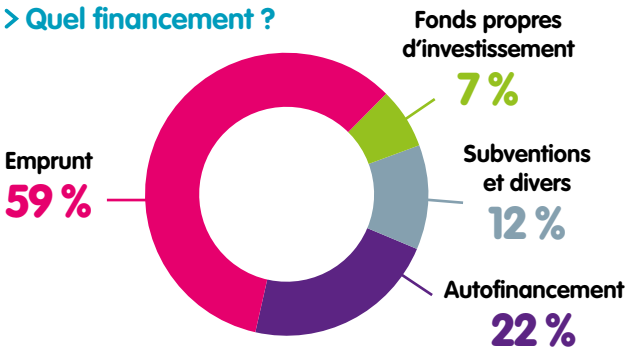

Le budget est consultable dans son intégralité : www.essarts-le-roi.org

Les Temps d'Activités Périscolaires 2016-2017

Les TAP sont des temps de découverte pour les élémentaires : tennis de table, capoeira, canevas, foot, match d'impro, tennis, modelage, musique (solfège, harmonica et percussions), arts plastiques...

Un encadrement et un programme efficient pour les deux écoles élémentaires avec un référent par classe, une activité différente par période et par classe. Le programme des activités est sur le site de la ville : Accueil > Famille & Jeunesse > Famille et Scolarité. Les maternels ont pu découvrir des activités autour des 4 saisons et pour la dernière période scolaire évolueront autour du thème du cirque.

Contact : Gaëlle BOURDON - 06 46 28 84 30
secretariat.jeunesse@essarts-le-roi.org

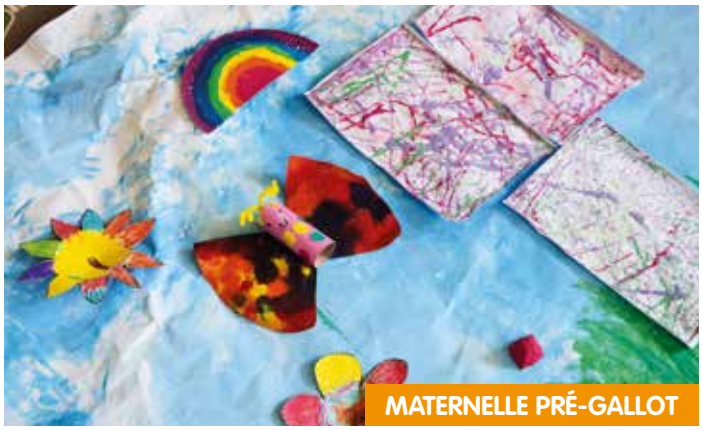

MATERNELLE PRÉ-GALLOT

MATERNELLE ROMANIE

Tennis de table au Complexe culturel et sportif

Tennis au Tennis Club des Essarts

ÉLÉMENTAIRE ROGER-COLART

Match d'impro

Harmonica

ÉLÉMENTAIRE RENÉ COUDOINT

Les vacances de février au centre de loisirs

Jeux, fresques, danse, activités manuelles, sortie au cinéma, visite d'une ferme pédagogique avec confection et dégustation de pain étaient au programme de ces vacances. La semaine s'est clôturée par une crêpes-party avec les parents.

Pendant les vacances de février, les enfants ont aussi fabriqué les personnages du carnaval.

Après le défilé dans les rues, la fête était au rendez-vous !

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) vous invite à des olympiades Samedi 13 mai de 14h à 17h30

Les jeunes élus vous attendent nombreux pour participer à diverses activités physiques et sportives (dès 7 ans) : tennis, babyfoot géant, golf, course à pied, basketball, badminton, tir à l'arc et rugby. Les équipes seront composées de 4 à 6 personnes, encadrées par un adulte.

Une feuille d'inscription sera distribuée par le biais des écoles.

Stop au gaspillage

Ils l'avaient annoncé lors de leur discours des vœux à la population ! Afin de sensibiliser leurs camarades, les jeunes du CME se sont attaqués au gaspillage alimentaire : un fléau de notre époque !

Sur le temps de restauration scolaire, ils ont pesé les aliments non consommés de 52 élèves de l'école Coudoint.

Le résultat de la consommation alimentaire jetée pour les trois repas (2, 23 février ; 9 mars) est de :

16 kg

Ils feront évidemment une action de sensibilisation auprès de leurs camarades.

STOP

Dans le monde, 1/3 de la nourriture produite chaque année finit à la poubelle. 1/7 de la population souffre de la faim. En ce qui concerne la famine, elle a été décrétée pire crise humanitaire depuis 1945 selon l'ONU).

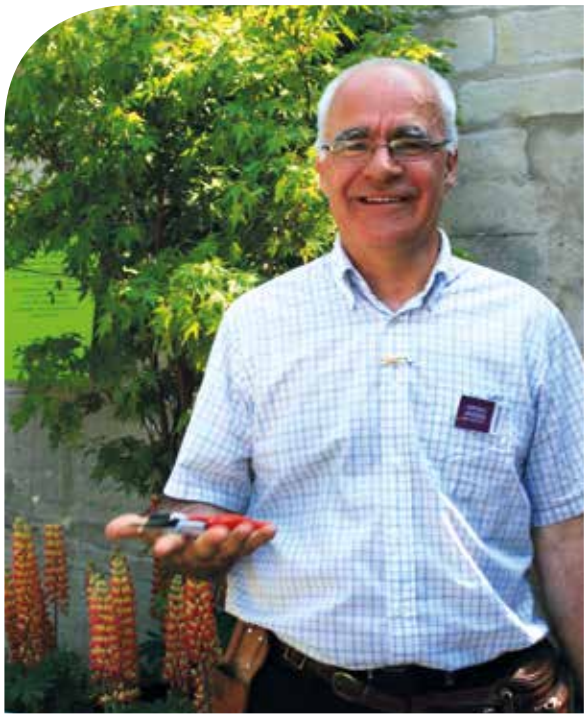

L'art de la simplicité ou transmettre pour réussir

Guy Tournellec est l'auteur de la page embellissement de la ville du magazine municipal. Il revient sur la passion qui l'anime, qu'il nous transmet avec des mots simples.

> Vous aimez vous définir comme un vulgarisateur. Pourquoi ?

Guy Tournellec : Vulgariser, c'est le mot exact, j'aime transmettre avec des mots simples. Ian Perlis dit : ***La simplicité ne précède pas la complexité, elle la suit.*** C'est exactement ce que j'essaye de faire entendre. Choisir des mots simples pour des actions et des gestes qui semblent complexes.

Peut-être est-ce lié à mon parcours professionnel ? Je n'ai pas un parcours linéaire. J'ai commencé comme apprenti, voyagé à travers l'Europe pour apprendre sur le terrain, j'ai une formation de base de pépiniériste, un brevet de technicien (BTSA), dispensé des formations et depuis 10 ans je suis formateur indépendant, membre de la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF). La passion du jardinage a été un moteur qui m'a fait progresser.

J'ai compris qu'on ne fait jamais un mauvais usage du savoir quand il est largement partagé... Je ne conçois pas mon métier autrement qu'en transmettant, je suis un passeur.

> Jardiner c'est facile ?

Guy Tournellec : 60 % des Français aiment jardiner. C'est à la portée de tous quand le « vulgarisateur » trouve les mots justes et les bons gestes. Comprendre comment fonctionne notre écosystème c'est passionnant : je m'interroge sans cesse.

Je fais en sorte que mes explications soient accessibles pour être mises en application. Je peux recommencer 10 fois, 20 fois, et autant de fois que cela est nécessaire, je veux trouver l'explication juste pour que le jardinier réussisse.

Pour avoir un beau jardin, il faut partir sur des bases simples. Avant tout, il faut bien connaître l'exposition de son jardin, où sont les endroits chauds et froids du jardin. Il faut alors dresser ce que l'on appelle un plan des pièces à vivre du jardin. Il faut ensuite bien connaître le sol dans lequel on va planter. On peut acheter la plus belle plante du monde, si elle n'apprécie pas l'endroit où elle est placée, elle ne poussera pas correctement. Bien sûr, nourrir et soigner sont des règles de base à effectuer après une analyse de terre. Mais ça, je vous l'ai déjà dit dans les bulletins précédents !

> Est-ce que vous constatez une modification de nos pratiques de jardinage ?

Guy Tournellec : Nous revenons au bon sens, à l'observation. Nous prenons conscience que nos « anciens » avaient certaines pratiques empiriques dûes à l'observation, que la science explique et continue à explorer aujourd'hui.

Pourquoi avons-nous abandonné ce bon sens ? Par non transmission de nos parents. Quelle place y occupe le savoir transmis ? Beaucoup de questions que je me pose. Des exemples de retour au bon sens : la permaculture (terme à la mode), l'agroécologie.

Parallèlement je préconise les techniques alternatives aux produits phytopharmaceutiques comme la rotation, les pièges et comment attirer les auxiliaires (coccinelles et autres...).

> Est-ce que l'heure de la retraite a sonné ?

Guy Tournellec : Un jardinier n'est jamais à la retraite car sa passion ne s'éteint pas, au contraire, je viens de m'inscrire à un Mooc (formation sur internet) pour apprendre encore et toujours.

Je continue à me déplacer en France pour animer des conférences, des formations, je participe à un événement à Saint-Jean-de-Beauregard, j'organise des réunions type « Tupperware », basées sur le principe suivant : vous m'invitez, je dispense des conseils de jardinage en prenant modèle sur le jardin de l'hôte « grandeur nature ». Je continue mes tutos sur le web sur la taille des végétaux ou le bouturage...

Dans le magazine de la ville, je vais suspendre la page embellissement mais vous pourrez me retrouver dans les pages Informations utiles avec des conseils de saison courts et concis : comment tailler ses rosiers, par exemple. Vous me retrouverez également sur le site de la ville.

Guy Tournellec
GUY passions jardin
06 82 25 78 70
guy.tournellec@gmail.com
FORMATIONS / ANIMATIONS
COURS DE JARDINAGE

Essarts Club Archerie : Championnat Départemental 2017

La section sportive AGSE de Tir à l'Arc des Essarts-le-Roi s'est à nouveau brillamment distinguée en Championnat Départemental. 6 sélectionnés et 1 médaille de bronze.

Notre plus jeune représentant, Tom Sarhdaouil en compagnie de ses aînés Michèle Mescoola, Thierry Lecorvaisier, René Dubernard, Jean-Noël Deteix et Fabien Williame ont entamé ce concours sous haute tension, hyper motivés, prêts à en découdre. Cinq archers ont franchi avec brio le seuil des sélections pour disputer les finales.

Les duels furent d'un très haut niveau et nos champions ont révélé leur talent et exploité toutes les finesses de leur expertise pour obtenir globalement de bons résultats. Thierry en quart de finale et Michèle médaille de bronze ont réussi une fois encore à porter haut les couleurs de l'Essarts Club Archerie des Essarts-le-Roi.

UN GRAND BRAVO À NOS CHAMPIONS ESSARTOIS !

Tennis Club

Notre tournoi Open d'hiver s'est achevé le 19 février. 170 joueuses et joueurs ont été accueillis pendant 3 semaines de NC jusqu'à -2/6.

Le Tournoi a été remporté chez les Messieurs par Florian Lermurier (-2/6) - Tennis Club Eaubonne - au terme d'un très beau match en deux sets, qui aurait pu basculer dans l'autre sens, face à Corentin Gaucher - 1/ 6 - Tennis Club de Vendôme.
La finale Femmes a vu la victoire en deux sets de Cindy Henry face à Julie Corée. Il est à noter que ces deux joueuses ont éliminé en demi-finale les deux têtes de série.

Philippe Deschamps, maire adjoint en charge des animations sportives, nous a rejoints pour les finales et pour la remise des récompenses. En plus des trophées remis aux vainqueurs et aux finalistes, nous avons tenu à récompenser au cours du tournoi quelques belles progressions : Abdoulaye Wassa (NC) et Renaud Garaude (40) qui perdent après avoir remporté 6 matchs et Guillaume Joly qui perd lors de son 10e match.

En janvier au club, la traditionnelle galette des rois a été organisée cette année au Padel de Bois d'Arcy pour permettre aux adhérents de découvrir une nouvelle discipline, qui dépend de la Fédération Française de Tennis, mixte entre le tennis et le squash qui se joue en double sur un terrain de mini-tennis.

Tous les participants ont apprécié ce sport ludique, familial qui lisse les niveaux et les âges.

Bouger, faire du sport !

… bon pour la santé !
… bon pour le moral !
… bon pour le corps !

> Pour le plaisir :

Lors de la pratique d'activité physique, des « hormones du plaisir » sont libérées dans le corps. Il est prouvé que les personnes pratiquant une activité physique tirent plus de plaisir des choses simples de la vie. Pourquoi s'en priver ?

> Pour la santé :

Plusieurs études ont montré que l'activité physique intervient dans la prévention et la réduction des risques de certaines maladies : cardiovasculaires, hypertension, diabète de type 2, ostéoporose…

> Pour se redynamiser :

Vous vous sentez fatigué ? Pratiquez de l'activité physique régulièrement et vous vous rendrez compte que votre fatigue, souvent due à une tension nerveuse, va disparaître.

L'activité physique procure des bénéfices santé à court et à long termes.

Il est encore temps de venir nous rejoindre, nous avons certainement le cours, parmi les 29 séances chaque semaine, qui vous convient :

- Éveil corporel, pour les enfants à partir de 3 ans
- Cours Adultes
- Cours Seniors
- Séance Équilibre
- Gym cancer

Une équipe motivée, bureau et animatrices à votre écoute.

Vous trouverez tous les détails de nos activités sur le site :
http://agse-gv-les-essarts-le-roi.sitego.fr/

Une nouvelle AGSE
pour de nouveaux projets

L'AGSE recherche une personne afin d'assumer la fonction de trésorier(ère).

Sa mission :

- Animer l'équipe de trésoriers des 12 sections.
- Vérifier et consolider leurs comptes.
- Établir les demandes de subventions.
- Présenter les comptes au bureau de l'AGSE.

Les compétences requises :

- Être rigoureux(se) et avoir du bon sens.
- Avoir de bonnes notions d'Excel sous Windows et savoir utiliser une messagerie.
- La charge de travail comprend des périodes de moindre activité, voire nulle, avec une période plus active en fin d'année.
- Aucune compétence en comptabilité n'est nécessaire.
- Une formation et un soutien seront assurés pendant la période d'appropriation.

Tous les moyens techniques sont fournis et le travail peut être effectué à domicile.

Contact : Yves SCHOEN / Tél. : 06 51 55 91 61 / Mail : agse.essarts@gmail.com

À vos agendas !

Samedi 13 mai à 20h30 • Salle polyvalente

L'association Scène Art' et la troupe des Scénartistes sont heureux de vous présenter leur nouveau spectacle :

Paris sur Scène !

Welcome in Paris
Ladies and gentlemen !

Paris la plus belle ville du monde ! Montmartre, les Champs-Elysées, les p'tites femmes, St Germain, les boîtes de jazz, le Moulin Rouge, les grands boulevards... Demandez le programme... !
Mais Paris est tout petit pour ceux qui s'aiment d'un aussi grand amour. Vous l'avez deviné, la troupe des Scénartistes vous ouvre les portes de la ville lumière et vous dévoile tous ses secrets au travers d'un florilège de chansons intemporelles sur fond de cabaret parisien parce que Paris sera toujours Paris !

Adulte : 8 euros / Enfant : 4 euros
Information et réservation : **Ateliervocal.sceneart@gmail.com**
Tél. : 06 60 60 08 18 - www.sceneart.org

> Samedi 17 juin
Fête de la musique et feu de la Saint-Jean
Stade Gallot.

> Du 11 au 17 juin
Comité de Jumelage Les Essarts-le-Roi /Salem

Nous accueillerons nos amis de Salem du 11 au 17 juin.
Pendant cette semaine de rencontre amicale, des sorties sont prévues : Fontainebleau et Milly la Forêt, le château de Maintenon et le parc de Rambouillet, le musée de l'air et de l'espace au Bourget, le petit moulin des Vaux de Cernay et Chevreuse et des surprises...

> Samedi 24 et dimanche 25 juin
Cabaret : Ballerina

Samedi 24 juin - Salle polyvalente.
Dimanche 25 juin : Portes ouvertes - Salle polyvalente.

> Samedi 29 avril, dimanche 30 avril et lundi 1er mai
Exposition de l'Atelier Photo des Étangs
10h-12h / 14h-19h - Salle Barreau.

> Vendredi 14 juillet
Feu d'artifice et défilé
Défilé aux lampions et feu d'artifice sur le thème : les pirates.
Centre-ville et stade Gallot.

À NOTER D'ORES ET DÉJÀ :

> Samedi 9 septembre
Forum des associations culturelles et sportives

> Dimanche 17 septembre
Vide-greniers, journée portes ouvertes
à la caserne des sapeurs-pompiers des Essarts-le-Roi.
Fête paroissiale dans les jardins du presbytère.

Il ressort d'un procès-verbal de l'Assemblée tenue le 19 juin 1791 en l'église des Essarts-le-Roi (XXe volume de la Société Archéologie de Rambouillet) que dans l'organisation administrative qui créa les départements, Les Essarts-le-Roi était le chef-lieu de canton.

Il s'agissait de désigner les électeurs appelés à élire les députés pour le département de la Seine-et-Oise à l'Assemblée Constituante.
Pour les Essarts-le-Roi, chef lieu du Canton du district de Dourdan, les citoyens actifs des paroisses des Essarts-le-Roi et d'Auffargis, des Layes se réunirent en Assemblée Primaire – après élection d'un président et d'un secrétaire – sont désignés six électeurs, parmi ceux-ci on désigna :
• M. Lancelin, notaire des Essarts-le-Roi
• M. Dupuis, cultivateur aux Essarts-le-Roi.

Le département de la Seine-et-Oise avait droit à quatorze députés et cinq suppléants. Aucun des élus n'appartenait aux Essarts-le-Roi.

Le corps des électeurs du district Rambouillet-Dourdan fut renouvelé en août 1792. Il y avait quarante-trois électeurs à désigner pour l'ensemble du district. Pour le canton des Essarts-le-Roi, il y en avait toujours six. Leur élection fut assez pénible et il fallut deux tours. Parmi les élus, il n'y eut qu'un seul habitant de la commune, M.Dupuy, aubergiste.

De 1790 à 1793, quelques litiges séparèrent les communes du Perray-en-Yvelines, et des Essarts-le-Roi.

En septembre 1790, le corps municipal du Perray-en-Yvelines envoie une pétition à l'Assemblée Nationale pour protester contre le choix des Essarts-le-Roi comme chef lieu de canton, comprenant Gambaseuil, Saint-Léger, les Bréviaires, les Essarts-le-Roi, les Layes, Auffargis, le Perray-en-Yvelines, Cernay-la-ville et Lévis-Saint-Nom, et revendiquait cette fonction pour le Perray-en-Yvelines en raison de sa situation sur la route de Rambouillet, ses auberges et sa population.

En protestant, la municipalité des Essarts-le-Roi essaya de s'agrandir en réclamant le château de Saint-Hubert, d'où la riposte du Perray-en-Yvelines par un manifeste du 4 septembre 1791.

La municipalité et les habitants du Perray-en-Yvelines étant assemblés, est donné lecture d'un extrait d'où il résulte que le château de Saint-Hubert, 700 arpents de bois et deux maisons seraient distraits du Perray-en-Yvelines et réunis aux Essarts-le-Roi. Représentation est faite que le terrain et les maisons depuis leur construction ont toujours été du Perray-en-Yvelines, que les habitants de ces maisons et du château se sont toujours mariés et ont été enterrés au Perray-en-Yvelines.

Le 14 avril 1793, une commission est nommée pour la démarcation entre les deux communes, relativement au Château de Saint-Hubert et de ses dépendances.

Le 10 juin 1793 est promulgué un arrêté en date du 19 avril qui fixe définitivement la démarcation du territoire entre ces deux communes. Le château de Saint-Hubert reste au Perray-en-Yvelines.

Il y a eu lieu de noter que les surfaces correspondantes au village de Saint-Hubert avaient été détachées de la commune des Essarts-le-Roi en 1760, lorsque Louis XV voulut y rétablir un village dépendant du château. Mais le hameau ainsi créé fit retour à la commune des Essarts-le-Roi vers 1788. La route fut déplacée de Coignières jusqu'à l'Artoire, passant en ligne droite sans traverser le village.

Il y avait alors dans le village et sur l'ancien tracé de la Route Royale deux hôtels : l'un portait enseigne « d'hôtel du grand cerf » ; il se trouvait au niveau de l'avenue de la Gare et fut détruit lorqu'on ouvrit cette avenue. Le second hôtel se trouvait au voisinage du Monument aux Morts actuel.

Vers 1760, lorsque Louis XV construisit la Route Royale avec son nouveau tracé, une auberge s'édifia au carrefour de la Route Royale et du chemin du Moulin. Elle était très fréquentée et recevait les voyageurs à pied ou en voiture, mais elle fut ruinée par la création du chemin de fer. Seules en subsistent les granges et remises de l'abreuvoir qui constituent actuellement une mare dans une propriété en bordure de la Nationale 10.

Calendrier 2017 des jours de collecte des déchets végétaux en porte-à-porte

Ville	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov
Les Essarts-le-Roi 1		3/04/2017	2/05/2017		3/07/2017		4/09/2017	2/10/2017	
Les Essarts-le-Roi 2		4/04/2017	3/05/2017		4/07/2017	1/08/2017	5/09/2017	3/10/2017	
Les Essarts-le-Roi 1		10/04/2017	8/05/2017	5/06/2017			11/09/2017	9/10/2017	6/11/2017
Les Essarts-le-Roi 2		11/04/2017	9/05/2017	6/06/2017			12/09/2017	10/10/2017	7/11/2017
Les Essarts-le-Roi 1		17/04/2017	15/05/2017	12/06/2017	17/07/2017	14/08/2017	18/09/2017	16/10/2017	13/11/2017
Les Essarts-le-Roi 2		18/04/2017	16/05/2017	13/06/2017	18/07/2017	15/08/2017	19/09/2017	17/10/2017	14/11/2017
Les Essarts-le-Roi 1		24/04/2017	22/05/2017	19/06/2017			25/09/2017	23/10/2017	20/11/2017
Les Essarts-le-Roi 2		25/04/2017	23/05/2017	20/06/2017			26/09/2017	24/10/2017	21/11/2017
Les Essarts-le-Roi 1	27/03/2017		29/05/2017	26/06/2017	31/07/2017	28/08/2017		30/10/2017	
Les Essarts-le-Roi 2	28/03/2017		30/05/2017	27/06/2017		29/08/2017		31/10/2017	

N° Vert 0 800 49 50 61

RAPPEL

Les poubelles doivent être sorties la veille et rentrées le lendemain après le passage du Sictom.

Pour connaître votre secteur :
http://www.sictomregionrambouillet.com/images/calendrier_collecte/LES_ESSARTS_LE_ROI.pdf

Ordures ménagères

À noter, les jours non collectés :
- Lundi 1er mai 2017 avancé au samedi 29 avril 2017.
- Lundi 25 décembre 2017 avancé au samedi 23 décembre 2017.
- Lundi 1er janvier 2018 avancé au samedi 30 décembre 2017.

Les collectes du 17 avril, 8 mai, 25 mai et 5 juin seront assurées normalement.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée 2017-2018 sont en cours.

Sont concernés les enfants rentrant en 1ère année de maternelle et en CP.

Fournir : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile.
Service enfance, affaires scolaires-jeunesse vous reçoit :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-11h45 / 13h30-17h30.
Fermé le jeudi.
Permanences : Samedi 13 mai, Samedi 10 juin, Samedi 17 juin, Samedi 24 juin, Samedi 8 juillet.

Vide-greniers

Il se tiendra le dimanche 17 septembre en centre-ville.

Les inscriptions débutent à partir du 16 mai.

Où ? L'espace Jeunes - 1 Place de l'Eglise - **Tél. : 01 30 41 51 99.**
Quand ? Mardi et jeudi : 10h-12h / 13h30-19h
Mercredi et vendredi : 13h30-19h.
Attention, à noter la fermeture de l'Espace Jeunes du 25 mai au dimanche 28 mai.

Ensemble 2 générations

Étudiants, envisagez la cohabitation.

À noter : les fermetures des services de la Mairie

- **Samedis 15 avril et 29 avril**
- **Vendredi 26 mai et samedi 27 mai**
- **Samedi 3 juin**

La photo du mois

Les Jeunes Conseillers Municipaux ont visité l'Assemblée nationale guidés par Jean-Frédéric Poisson, député de la 10e circonscription des Yvelines.

Ils ont passé également un après-midi intergénérationnel avec le centre de loisirs et des seniors le 29 mars autour de jeux de société.

État civil

Bienvenue à :

- Inès BEUVELET, née le 10/01/2017
- Léonard DE BLESSON, né le 10/01/2017
- Aissata BA, née le 11/01/2017
- Valentin ANGÉLI, né le 15/01/2017
- Jahym NESTOR, né le 29/01/2017
- Nolan VERDIER, né le 03/02/2017
- Carmen FONTAINE, née le 6/02/2017
- Pauline DEBAS, née le 8/02/2017
- Ella BEZ SEFFAR, née le 12/02/2017
- Pauline BRUNELOT, née le 19/02/2017
- Théo BAUCHET, né le 7/03/2017
- Valériane COQUELLE, née le 8/03/2017
- Adam CHERIFA, né le 10/03/2017
- Bintou KANU, née le 14/0/20173

Ils nous ont quittés :

- Oleg DANILENKO, le 11/01/2017
- Michel JOULAIN, 24/01/2017
- Pierre BROQUET, le 25/01/2017
- Georgette MONNEY épouse CHIAPPANI, le 4/02/2017
- Alain GINFRAY, le 16/02/2017
- Pierre RAU, le 21/02/2017
- Daniel LEBERT, le 25/02/2017
- Evelyne LAMBOLEY épouse COUETTE, le 01/03/2017
- Hélène GALLAIS épouse THUILLIER, le 19/03/2017

Alain GINFRAY nous a quittés à l'âge de 66 ans.

Arrivé en Mairie en 1986 au sein du service technique bâtiment de la municipalité, il y a terminé sa carrière sur un grade d'agent de maîtrise. Très apprécié de ses collègues pour sa gentillesse, il l'était aussi par ses employeurs pour son grand professionnalisme, sa rigueur au travail et sa disponibilité.
À sa femme Martine, à ses enfants Karine, Didier et Clarice, à ses petits-enfants, la municipalité adresse ses condoléances.

Oleg DANILENKO

Le mardi 17 janvier, des adhérentes et adhérents de l'AGSE (tennis de table et gym), ont assisté aux funérailles d'Oleg DANILENKO organisées en la cathédrale orthodoxe Alexandre Nevski rue Daru à Paris.
Oleg fut un grand président-bâtisseur du club AGSE (tennis de table), de 1985 à 1987 puis de 1993 à 1995.
À sa famille, la municipalité adresse ses sincères condoléances.

Georgette CHIAPPANI

Georgette CHIAPPANI était la doyenne des Essartois depuis plus de 60 ans, toujours souriante, coquette et accueillante. Gourmande, elle aimait faire la cuisine et ne manquait pas de partager et d'offrir des gâteaux autour d'un café, presque jusqu'à la fin de sa vie, à ses voisins et amis.
Son sourire nous manque déjà.

TRIBUNE LIBRE DE L'ASSOCIATION « AGIR ENSEMBLE »

Entrée de la commune des Essarts-le-Roi dans la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoire (CART)

Depuis le 1er janvier 2017, notre Communauté de Communes des Etangs (CCE) n'est plus.
Elle a été fusionnée, tout comme la Communauté de Communes d'Ablis (CAPY), avec la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoire (CART).

Dès 2014, l'équipe municipale actuelle avait fait ce choix. Elle nous a fait croire, un court moment, que la Communauté de Commune de Chevreuse pouvait être une alternative à la CART, face à la réticence de beaucoup d'Essartois inquiets à juste titre de quitter une communauté à taille humaine pour une communauté gigantesque et endettée jusqu'au cou. En réalité, aucune étude sérieuse n'a été faite, les dés étaient jetés et pipés depuis longtemps déjà.

Malgré différentes demandes des élus **« Agir Ensemble »,** le débat a toujours été repoussé. En 2015, il fallait attendre la décision du préfet afin d'éviter de se disperser dans l'étude de différents scénarios... En 2016, une fois la décision du préfet connue, il fallait attendre d'en savoir plus quant aux intentions de la CART à notre égard. De nombreuses réunions ont effectivement eu lieu, mais seuls les élus majoritaires de la CART, de la CCE et de la CAPY y étaient conviés.

En 2016, la CART annonce qu'elle abandonne la gestion de la petite enfance qui se réduira dorénavant à des micros crèches confiées au secteur privé. Les Essarts et Le Perray doivent reprendre en gestion communale les crèches publiques multi-accueil. Bientôt, le gymnase du collège des Essarts deviendra communal (à valider par le conseil de la CART, mais connaissant la composition de l'exécutif, inutile de se faire des illusions...). Ces coûts supplémentaires se retrouveront bien sûr dans nos impôts...

Marc Robert, Maire de Rambouillet, a été élu président de la CART. Il a remercié ses plus « fidèles » supporters en leur distribuant, excusez du peu, 14 vice-présidences, le tout accompagné d'indemnités substantielles. Notre Maire hérite de la 8ème vice-présidence qui récompense certainement son attachement à la CART et sa participation active à la liquidation de notre CCE. Les autres communes entrantes sont oubliées, l'opposition n'a plus son mot à dire, le pouvoir appartient à Rambouillet et aux membres du périmètre historique de la CART. Bel exemple de démocratie participative !

Depuis les élections municipales de 2014, le sujet de l'intercommunalité n'a été qu'une succession de **renoncements** par l'équipe municipale en place : **renoncement** à faire fonctionner la CCE, **renoncement** à étudier sérieusement l'alternative de rejoindre la CC de Chevreuse, **renoncement** à débattre avec les élus de l'opposition lors de la fusion et **renoncement** à défendre les compétences communes de la CCE dans la CART.
Nous pensions qu'une Communauté de Communes permettait de mutualiser le coût des services afin de faire des économies. Grossière erreur ! Les élus de la majorité l'ont transformée en machine à augmenter les impôts !

La vie de la commune vous intéresse ?
Venez nous rejoindre pour dialoguer avec les élus et l'équipe « Agir Ensemble ».
Chaque premier jeudi de chaque mois à 20h45, salle Barreau, derrière l'ancienne mairie.

VOS ÉLUS **AGIR ENSEMBLE**

Anne CAGIN

Valéry JAFFRE

Jean LE VEN

Claire MONTAGNON

Roland PORET

Claude GUILBERT

Site « Agir Ensemble » : http://www.essartsagirensemble.fr/

Information

Les haies et arbustes du massif devant la Poste ont été enlevés. Des prairies fleuries seront semées à partir de la mi avril et fleuriront tout l'été.
L'aménagement de ce massif sera réalisé à l'automne.

AGENDA & ÉVÉNEMENTS

AVRIL

> CERCLE DE LECTURE
Mardi 11 avril à 17h30
Bibliothèque S.Choisne

> AU PAYS DES HISTOIRES 0-3 ANS
Mercredi 19 avril à 10h30
Bibliothèque S.Choisne

> CONTES MUSICAUX À PARTIR DE 4 ANS (AIDEMA)
Samedi 22 avril à 11h30.
Bibliothèque S.Choisne

> 1er TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
Dimanche 23 avril - 8h/20h

> APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ - TOUT PUBLIC
Mercredi 26 avril à partir de 14h30
Bibliothèque S.Choisne

> EXPOSITION PHOTOS DE L'ATELIER PHOTO DES ÉTANGS
Samedi 29, dimanche 30 avril et lundi 1er mai 10h/19h
Thème : Et ça tourne.
Salle Barreau

> AU PAYS DES HISTOIRES 3-6 ANS
Samedi 29 avril à 11h
Bibliothèque S.Choisne

> LOTO DE L'AGSE FOOT
Samedi 29 avril à 20h45
Ouverture des portes à 20h15
Salle polyvalente

> COMMÉMORATION DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION
Dimanche 30 avril à 10h45
au Monument aux Morts

MAI

> AU PAYS DES HISTOIRES 0-3 ANS
Mercredi 3 mai à 10h30
Bibliothèque S.Choisne

> ENREGISTREMENT DE L'ÉMISSION « TOUT LE MONDE VEUT PRENDRE SA PLACE » AVEC NAGUI
Vendredi 5 mai - 12€
Tout public majeur et valide
Inscription auprès du CCAS 01 30 46 49 50

> AU PAYS DES HISTOIRES 3-6 ANS
Samedi 6 mai à 11h
Bibliothèque S.Choisne

> 2e TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
Dimanche 7 mai - 8h/20h

> COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
Lundi 8 mai
16h45 : rassemblement dans la cour de la Mairie
17h : dépôt de gerbes au Monument aux Morts

> CERCLE DE LECTURE ADULTES
Mardi 9 mai à 17h30
Bibliothèque S.Choisne

> ACTIVITÉ « L'ARBRE DE VIE » POUR LES ENFANTS À PARTIR DE 7 ANS
Mercredi 10 mai 14h30
Activité pour décorer la bibliothèque
Bibliothèque S.Choisne

> CAFÉ POLAR
Samedi 13 mai à 11h
Bibliothèque S.Choisne

> OLYMPIADES
Samedi 13 mai - 14h/17h30
Gymnase Les Molières, stade Charpentier et City-stade

> SOIRÉE CABARET LES SCÉNARTISTES
Samedi 13 mai à 20h30
Salle polyvalente

> MARINETTE ET CHOUPETTE
Samedi 13 mai

> VIDE-JARDINS
Dimanche 14 mai
Cour de la Mairie

> INSCRIPTION VIDE-GRENIERS
À partir du mardi 16 mai
Espace Jeunes - Ancienne Mairie - Rez-de-chaussée

> AU PAYS DES HISTOIRES 0-3 ANS
Mercredi 17 mai à 10h30
Bibliothèque S.Choisne

> CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 18 mai à 20h45
Salle des mariages

> EXPOSITION ATELIER PHOTO DES ÉTANGS
Du 19 mai à mi-juillet
Bibliothèque S.Choisne

> TRI DU ROI
Samedi 20 mai

> AU PAYS DES HISTOIRES 3-6 ANS
Samedi 20 mai à 11h
Bibliothèque S.Choisne

> SPECTACLES DES ATELIERS THÉÂTRE (AIDEMA)
Dimanche 21 mai à 15h
Entrée gratuite
Salle polyvalente

> CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES DÉBUTANTS ARCHERIE TIR À L'ARC (ECA)
Dimanche 21 mai - 10h/17h
Sur le terrain rue de Rome

> ATELIER CINÉMA 6-12 ANS DÉCOUVERTE DU CINÉMA
Mercredi 31 mai à 14h
Bibliothèque S.Choisne

JUIN

> LES TEUFS-TEUFS DU CŒUR EN GOGUETTE RALLYE RÉTROMOBILE
Au profit de l'ICM (Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière)
Dimanche 4 juin
Centre-ville - Rallye 90 km
Départ à 9h : Mairie
Exposition voitures : toute la journée
Tours de voitures : après-midi
Exposition et tours de motos : après-midi
Prix de la plus belle voiture et de la plus belle moto : 16h
Renseignements :
Jacques le Lostec
06 11 17 13 32
www.lions-lesessarts.org
lionslesessarts@gmail.com

> RÉUNION SUR LA SÉCURITE DES BIENS ET DES PERSONNES
Mardi 6 juin à 20h
Salle polyvalente. Entrée libre

> FÊTE DE L'AGSE BASKET
Dimanche 11 juin
Gymnase les Molières

> 1er TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Dimanche 11 juin - 8h/20h

> CERCLE DE LECTURE ADULTES
Mardi 13 juin à 17h30
Bibliothèque S.Choisne

> AU PAYS DES HISTOIRES 0-3 ANS
Mercredi 14 juin à 10h30
Bibliothèque S.Choisne

> AU PAYS DES HISTOIRES 3-6 ANS
Samedi 17 juin à 11h
Les Contes prennent l'air
RDV à la Bibliothèque S.Choisne

> FÊTE DE LA MUSIQUE ET FEU DE LA SAINT-JEAN
Samedi 17 juin
Stade Gallot

> REMISE DES PRIX EXPO DE L'ATELIER PHOTO DES ÉTANGS
Samedi 17 juin à 11h30
Bibliothèque S.Choisne

> 2e TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Dimanche 18 juin - 8h/20h

> CABARET : BALLERINA (DANSE)
Samedi 24 juin à 20h15
Salle polyvalente
Dimanche 25 juin : portes ouvertes - Salle polyvalente

> L'ESSARTAISE
Dimanche 25 juin
Circuits : 20/40/60 km
Départ : 21 rue de Rome
Inscriptions sur place de 7h30 à 9h30
Renseignements :
06 81 20 80 60
06 15 42 38 10
www.vttessartsleroi.fr

> AU PAYS DES HISTOIRES 0-3 ANS
Mercredi 28 juin à 10h30
Les contes prennent l'air
RDV à la bibliothèque
Bibliothèque S.Choisne

> CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 29 juin à 20h45
Salle des mariages

www.essarts-le-roi.org